

Colloque international Ouagadougou (Burkina Faso) Du 1^{er} au 4 juin 2004

L'Agence universitaire de la
Francophonie



Agence universitaire de la Francophonie

L'Agence intergouvernementale
de la Francophonie



agence intergouvernementale
de la francophonie

L'Université de Ouagadougou



« Développement durable : leçons et perspectives »

COMPTE-RENDU

TABLE DES MATIÈRES

Séance d'ouverture

<u>Allocution de M. Abdelhafid DEBBARH, Président du comité scientifique du colloque.....</u>	<u>1</u>
<u>Allocution de Mme Michèle GENDREAU-MASSALOUX Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie.....</u>	<u>3</u>
<u>Discours de M. Roger DEHAYBE, Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie</u>	<u>6</u>

Conférence inaugurale

<u>Prof. Francesco di CASTRI, Directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, CEFE/CNRS, France.....</u>	<u>10</u>
--	-----------

Rapports des ateliers thématiques

<u>Axe 1 – Diversité culturelle et linguistique</u>	<u>17</u>
<u>Axe 2 – Éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur</u>	<u>20</u>
<u>Axe 3 – Stratégies de développement durable.....</u>	<u>24</u>
<u>Axe 4 – Technologies de l'information et de la communication et développement durable.....</u>	<u>29</u>
<u>Axe 5 – Démocratie, État de droit et bonne gouvernance</u>	<u>33</u>

Synthèse générale37

Allocution de clôture

<u>M. El Habib BENESSAHRAOUI, Directeur exécutif de l'IEPF, Agence intergouvernementale de la Francophonie.....</u>	<u>39</u>
---	-----------

Conférence de clôture

<u>M. Dominique WOLTON, Directeur de recherche au CNRS et membre du Haut Conseil de la Francophonie, France</u>	<u>41</u>
---	-----------

ALLOCUTION DE M. ABDELHAFID DEBBARH PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères,
Monsieur Le Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Madame le Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie,
Monsieur le Président de l'Université de Ouagadougou,
Honorables invités,
Chers collègues professeurs, chercheurs, experts, agents de développement et représentants de la société civile,
Chers étudiants participant aux travaux de notre colloque,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom du comité scientifique, ma gratitude aux autorités de Burkina Faso pour la qualité de leur accueil ainsi que pour leur appui, aide et soutien pour l'organisation de cette grandiose manifestation. Mes remerciements sont aussi adressés à Monsieur le Président de l'université de Ouagadougou et à travers lui à tous les membres du comité national d'organisation de ce colloque. L'excellente infrastructure, mise à notre disposition par cette prestigieuse université, contribuera certainement à la réussite des travaux de notre colloque.

Mesdames et Messieurs, je voudrai partager avec vous quelques éléments fondamentaux ayant guidé les préparatifs de ce colloque et qui doivent constituer les références majeures pour tous nos travaux.

En effet, la thématique de notre colloque concerne un domaine complexe, multidisciplinaire, plurisectoriel et multidimensionnel. Le développement durable englobe à la fois le développement économique et social, le développement humain, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Le bien être des populations, leurs droits à l'éducation, leur sécurité alimentaire, leurs droits à s'exprimer librement dans leurs langues et de valoriser leurs cultures, leurs droits au développement socio-économique à travers l'accès aux différentes technologies parmi lesquelles les TIC et enfin le droit des peuples de vivre en paix, d'aspirer à la démocratie et d'être gouvernés conformément aux règles de bonne gouvernance constituent les composantes essentielles de tout programme de développement durable. Afin de répondre à ces différentes préoccupations, cinq axes thématiques ont été arrêtés pour notre colloque, il s'agit de :

- Diversité linguistique et culturelle ;
- Éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur ;
- Stratégies de développement durable ;
- Technologies de l'information et de la communication et développement durable ;
- Démocratie, État de droit et bonne gouvernance.

Dans une démarche participative, le comité scientifique a fait appel aux différents réseaux de chercheurs et d'experts de l'AUF et de l'AIF, concernés par l'une des thématiques dudit colloque, afin d'apporter leurs contributions dans la définition des questions primordiales devant être traitées dans chacun des axes thématiques. L'esprit constructif et salubre de collaboration entre tous les partenaires (AUF, AIF et Université de Ouagadougou) a constitué l'atout majeur dans la préparation scientifique et organisationnelle du présent colloque.

Sans vouloir vous faire une présentation exhaustive de l'ensemble des questions qui ont été soulevées dans chacun des cinq axes thématiques, permettez-moi d'en rappeler les grandes lignes :

Axe 1 : Diversité linguistique et culturelle

- Actions sur la diversité culturelle ;
- Actions sur les langues et les situations linguistiques ;
- Outils linguistiques ;
- Droits culturels et linguistiques au service du développement durable.

Axe 2 : Éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur

- L'éducation de base, un droit pour tous;
- Éducation et développement durable;
- L'enseignement supérieur, levier de développement du savoir et savoir-faire ;
- Formes d'éducation et insertion professionnelle;
- Plurilinguisme et gestion harmonieuse des langues dans l'espace francophone ;
- Place de la langue française dans les différents systèmes d'enseignement.

Axe 3 : Stratégies de développement durable

- Diagnostic et bilan du développement durable ;
- Priorités émergentes et stratégies de développement durable (réduction de la pauvreté, santé publique, savoir et savoir-faire y compris les savoirs traditionnels, gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles notamment pour les pays africains...).

Axe 4 : Technologies de l'information et de la communication et développement durable

- Rôle des États dans le développement des nouvelles technologies ;
- Impact des TIC sur les systèmes éducatifs ;
- Rôle du logiciel libre dans les processus de développement de la société de l'information au Sud ;
- TIC et bonne gouvernance ;
- TIC et promotion de la diversité culturelle;
- Systèmes d'information et développement durable.

Axe 5 : Démocratie, État de droit et bonne gouvernance

- Gouvernance et conditionnalité démocratique au service du développement ;
- Développement durable et la démocratie à l'épreuve des urnes ;
- Les droits à la paix et à la solidarité et le développement durable.

Mesdames et Messieurs, suite à l'appel à communication, lancé en fin novembre 2003, 800 propositions de communications ont été reçues par le comité scientifique, ce qui témoigne de l'intérêt accordé par la communauté scientifique et les différents acteurs du développement durable à cette manifestation. Utilisant des critères objectifs d'évaluation, 152 communications ont été, par la suite, sélectionnées par le comité scientifique et feront l'objet de présentations orales (103) ou de présentation par affiche (49). Les travaux de notre colloque vont se dérouler en cinq sessions parallèles autour des cinq axes thématiques présentés précédemment. Pour chacune des séances thématiques, un modérateur et deux rapporteurs ont été désignés et sont chargés respectivement d'animer et de synthétiser les débats et discussions qui y auront lieu. Dans le but d'assurer la continuité, la cohérence et la synthèse globale de chaque axe thématique, un rapporteur général par axe a été nommé, celui-ci est appelé à travailler en concert avec les rapporteurs de séances.

Comme vous le savez, l'enjeu du présent colloque consiste à décliner les lignes de force du « développement durable » et de déterminer ce que devront être les priorités stratégiques de l'action francophone pour la prochaine décennie. Aussi, sommes nous amenés à préparer une plate-forme synthétique constituée de recommandations opérationnelles et de propositions concrètes issues de nos débats et discussions. Une telle plate-forme sera mise à contribution dans le processus préparatoire du X^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie.

Ainsi, vous convenez avec moi que le défi à relever est assez lourd mais n'est absolument pas impossible. La richesse et la diversité culturelle, scientifique et d'expertise des 300 participants que vous êtes ici réunis, représentant quasiment toutes les grandes régions francophones, constitueront un atout considérable pour la réussite de notre colloque et par conséquent une force de propositions d'actions concrètes en matière de développement durable. Avec votre contribution collégiale et volontariste, on y arrivera. Enfin, je souhaite plein succès aux travaux de notre colloque en vous donnant rendez-vous pour la séance de clôture le vendredi 4 juin.

ALLOCUTION DE MME MICHÈLE GENDREAU-MASSALOUX RECTEUR DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Monsieur le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, représentant le Premier ministre, chef du Gouvernement du Faso,
Monsieur le ministre des enseignements secondaires, supérieurs et de la recherche scientifique,
Monsieur l'administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie,
Monsieur le président de l'Université de Ouagadougou,
Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,
Mesdames et messieurs les membres des corps diplomatiques,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales,
Chers amis experts, universitaires, chercheurs déjà confirmés ou naissants, qui donnez à cette manifestation son sens,

On lit souvent que les sociétés contemporaines sont des sociétés du savoir. On met l'accent sur l'éducation parce que c'est elle qui ouvre la porte à des possibilités d'emplois et donne aux individus l'occasion de participer à l'instauration d'une société plus juste, dans laquelle le partage des richesses soit moins inégal qu'aujourd'hui, dans cette société qui est la nôtre et dont nous pouvons craindre qu'elle soit encore la nôtre demain.

Cependant, les circonstances dans lesquelles on peut voir à l'œuvre cette vision du savoir comme l'un des éléments capables de faire avancer dans le bon sens un monde politique en mouvement sont rares. Bien sûr, depuis longtemps déjà, l'éducation est, au cœur de l'Agence intergouvernementale, un moteur de la Francophonie. Et l'enseignement supérieur, avec l'AUPELF devenue Agence universitaire de la Francophonie, n'est pas en reste : opérateur des Sommets, l'AUF assume sa part de responsabilité et de travail dans la nécessaire mutation des institutions éducatives, dans l'exigence de qualité et de solidarité qui doit les animer, dans la naissance de nouveaux métiers, dans la participation des chercheurs à des réseaux mondiaux qui font de la science en français l'un des ressorts du développement.

Mais c'est, je crois, la première fois dans l'histoire de la Francophonie qu'une assemblée éducative, universitaire et de recherche, se pose, en préfiguration du Sommet, l'un des grands sujets sur lesquels les chefs d'État seront amenés à se pencher, et en particulier cette question décisive de la solidarité des pays francophones dans les différents aspects du développement durable.

C'est aussi la première fois que nous nous retrouvons en un lieu qui accueille les deux circonstances : la première, aujourd'hui, constitue cette préfiguration intellectuelle du Sommet, critique, libre de ses constats et de ses propositions ; la seconde, en novembre, sera le grand rendez-vous qui réunira, sous l'égide des autorités du Faso, les 56 chefs d'État et de gouvernements – ce rendez-vous d'où naît la vigueur politique du mouvement francophone.

Je me permettrai seulement de tirer quelques enseignements d'une coïncidence qui n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'une volonté délibérée, et dont je sais gré d'abord aux autorités du Faso qui l'ont conçue, imaginée, et ensuite à l'Université de Ouagadougou qui accueille aujourd'hui cette rencontre fondamentale.

La première de ces leçons, c'est qu'il nous faut penser le développement durable et solidaire comme un lieu de pratiques à la fois collectives et individuelles. Personne ne peut mieux le dire que les universitaires qui, par leur vie entière, sont attachés à la transmission du savoir, de génération à génération.

Certes, le développement durable est d'abord l'affaire des États. Sans État, pas de politique culturelle ni de politique linguistique, pas de conscience de l'identité nationale liée aux langues et à l'apprentissage de ces langues à l'école. Sans État, pas de protection des biens essentiels que sont l'eau, l'énergie, les sols, la forêt. Sans État, pas de protection de cette diversité d'opinions qui, dans un pays, fonde les exigences démocratiques et le respect des droits de la personne. Sans État, pas de redistribution des ressources pour permettre aux nouveaux outils de la société de l'informatique de se trouver répartis entre tous, et non accaparés par quelques-uns. Sans État, pas de grandes entreprises capables de fournir des infrastructures, ni de soutien aux initiatives

individuelles d'où naîtront, demain, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat – si vivant dans votre pays –, l'art, les manifestations de la créativité individuelle qui sont nécessairement bien fragiles lorsque les pouvoirs publics s'en désintéressent.

Si ces grandes aventures collectives qui relient nos 56 pays se déroulaient dans l'indifférence des éducateurs, sans le souci majeur – qui est celui du maître –, de faire naître en chaque enfant un intérêt et une vocation pour tous les enjeux du développement durable, l'État ne serait plus qu'un moule technocratique, vide de cet esprit d'humanité qui est le moteur de la transmission de génération en génération.

Les individus sont au cœur du développement durable. Par l'éducation – que ce soit ici, au Faso, ou partout ailleurs dans le monde francophone – s'exprime d'abord le souci de reconnaître le propre de chaque individu, de valoriser son histoire personnelle, de renforcer son contact avec la langue de son foyer et avec toutes les grandes langues internationales, dont le français, qui lui permettront d'avoir un métier reconnu, et de communiquer avec les pays liés à la Francophonie.

Si la préoccupation du propre de chacun n'est pas au cœur des enfants et des enseignants qui les guident, cette « jeune pousse » ne sera pas encouragée comme elle peut l'être si chacun participe à la reconnaissance de ce qui est propre et de ce qui est autre, de la langue du foyer et de la langue internationale, du contact entre les langues, enfin, fondement d'une identité ouverte à la multiplicité.

Placer l'individu au centre du processus de développement, avec l'État et les collectivités, c'est aussi réaffirmer son lien avec son environnement naturel, comme ce paysage burkinabé que j'admire et que j'aime pour ses fleurs, pour ses arbres, pour sa faune et sa flore (*applaudissements*). Ce pays m'émeut aussi parce que, lors d'un récent séjour à Ouagadougou, mon chauffeur, qui n'avait pas fréquenté l'université, voulant me remercier de lui avoir un peu expliqué quel rôle je pensais possible pour l'éducation en Afrique et au Faso, m'a offert une poignée de graines. Ce geste, pour moi, est un symbole de ce qui naît en Afrique dans chaque individu quand une éducation, si modeste soit-elle, tient son rôle de transmission du goût de la terre, du goût des paysages, du goût de leur protection et de leur maintien, du goût de leur diffusion et de leur distribution. Il faut venir à Ouagadougou et voir les paysages de cette belle terre burkinabé.

Si l'individu, avec l'État et la collectivité, n'est pas au cœur du processus de développement, c'est son aspiration à la démocratie qui risque d'être flouée par les grandes élites mondiales, soucieuses de la production marchande qui nous menace – l'éducation n'est pas une valeur marchande ! –, et qui contraignent certaines régions du monde à n'être que les victimes de l'exploitation d'autres régions. Éduquer, c'est dire à chacun qu'il a droit à la parole, que la parole est libre, et que les pays les plus forts, les plus capables de résister à la situation, dans l'espace et dans le temps, mais aussi dans les difficultés du développement, sont ceux qui apprennent à chacun le respect du choix, le respect *des* droits, le respect *du* droit, l'état de droit et le droit de la personne. C'est dans chaque enfant, par l'éducation comme vous la conduisez dans ce pays, que grandira cet état d'esprit, tel que les réseaux de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et la Commission des droits de l'homme le développent, tel que les réseaux universitaires le soutiennent, tel que les éducateurs le portent. Un enfant, au Burkina Faso comme partout dans le monde francophone, sait qu'il est voué à la démocratie et que la démocratie est une chance pour le développement.

Enfin, si les machines, qui sont devenues l'une des vraies dimensions de notre monde, devenaient autre chose, dans la conscience de chacun, que de simples outils à la disposition de ceux qui en ont besoin, pour se transformer en une menace – ou un miracle – sur lequel les hommes n'auraient aucune prise ; si les machines n'étaient plus conçues seulement comme un moyen de raccourcir les distances, de travailler mieux et plus dans un temps donné, de mettre à la disposition des étudiants et des professeurs, – par exemple ici, au campus numérique de l'Université de Ouagadougou – les formations diplômantes de l'ensemble du monde francophone, cela signifierait que les machines l'emporteraient sur les individus. Les enseignants éprouveraient alors bien des difficultés à démontrer à chaque enfant, du Faso comme de la Francophonie, que c'est à lui qu'il revient non seulement de savoir utiliser et maîtriser les machines, mais aussi d'être capable de les adapter à la culture de chacune des sphères dans lesquelles la Francophonie se partage, se déploie et devient aujourd'hui vivante.

Les conclusions de ce colloque iront très haut, jusqu'au 56 chefs d'État qui, avec l'accueil du Faso et du Président Blaise Compaoré, se réuniront ici, à Ouagadougou, en novembre prochain. Je crois aussi qu'il est tout à fait inhabituel – et sans doute cela mérite-t-il d'être dit –, que ces conclusions soient d'abord le fait de

personnes qui ont choisi d'être des « passeurs » de génération à génération : ces chercheurs universitaires qui représentent un monde enseignant solidaire. Ces personnes, demain, feront grandir chaque individu là où il est, dans ce qu'il a de plus précieux, à travers une langue commune, en ayant le souci de dire qu'aucun individu ne ressemble à un autre et d'affirmer que notre plus grand bonheur c'est de découvrir sans cesse la nouveauté de ce qui fait l'avenir de la Francophonie : l'événement imprévu, qui nous sera annoncé demain par l'enfant éduqué, preuve et témoin que l'éducation a été notre plus ardent impératif : plus de solidarité, moins d'écarts entre les individus, et entre les individus et leur milieu.

Peut-être verra-t-on, demain, à Ouagadougou, après que les chefs d'État auront pris la mesure de ce défi, un élan et une relève de générations dont non seulement les peuples sortiront grandis, mais dont chaque membre pourra dire, comme je le dis aujourd'hui : « J'étais là. »

Je vous remercie.

**DISCOURS DE MONSIEUR ROGER DEHAYBE,
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DE L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE**

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le ministre d'Etat,
Mesdames et messieurs les ministres,
Madame le Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie,
Monsieur le recteur de l'Université de Ouagadougou,
Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les salutations et les amitiés de notre Secrétaire général le Président Abdou Diouf qui attache à nos travaux un intérêt particulier tant, vous le savez, la problématique du développement durable n'a cessé de le mobiliser tout au long de sa carrière au Sénégal, et aujourd'hui encore à la tête de notre organisation.

Des quatre coins de notre communauté, porteurs de pratiques différentes, de préoccupations diverses, acteurs institutionnels, créateurs, animateurs de la société civile, syndicalistes et hommes d'affaires, mois après mois, tous les « semeurs » de la Francophonie convergent vers Ouagadougou où bat le cœur de la Francophonie et se retrouvent ici dans cette université si accueillante dont je tiens à saluer particulièrement les autorités.

Porteurs d'une foi et d'une conviction solides, ils sont tous animés d'une volonté commune : celle de contribuer, chacun dans son domaine, chacun avec sa vision et sa démarche propre, à la grande réussite de la X^{ème} rencontre, demain, de nos chefs d'Etat et de gouvernement.

C'est dans le même état d'esprit que se tient aujourd'hui ce colloque, avec, cependant des caractéristiques particulières à plus d'un titre.

Il s'inscrit dans le suivi du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, presque deux ans après ce rendez-vous planétaire historique.

La communauté internationale s'y est accordée, avec difficulté, sur des principes, des objectifs et des échéanciers, moins ambitieux qu'elle ne l'espérait, mais néanmoins prometteurs pour aider à jeter les fondements d'un développement durable au service de la famille humaine et particulièrement de ses membres les plus déshérités.

Pour Johannesburg, la Francophonie, par notre Institut de l'énergie et de l'environnement de Québec, avait mobilisé l'ensemble de ses opérateurs, tous les acteurs de l'espace francophone, gouvernements, collectivités locales, parlementaires, universitaires, entreprises, journalistes et sociétés civiles.

Elle avait à cette occasion porté haut et fort un message politique exprimant son attachement immuable à une mondialisation maîtrisée et à une lutte résolue contre la pauvreté.

Elle a réitéré son engagement total pour la bonne gouvernance et, grâce à notre action, pour la diversité culturelle retenue à Jobourg comme un des piliers du développement.

Ce colloque, nous le voulons comme un moment clé pour tirer les leçons de la réalité de la mise en œuvre du développement durable dans notre espace mais aussi pour en tracer les perspectives nouvelles.

Notre rencontre pourrait constituer une étape décisive dans la mise en œuvre du plan d'action mondial mais c'est aussi l'occasion pour nous de mettre la solidarité francophone au service du développement durable, dans le cadre de la stratégie décennale que proposera notre Secrétaire général le Président Abdou Diouf, ici même à Ouagadougou, à nos chefs d'Etat et de gouvernement.

Ainsi, il contribuera à éclairer les choix que feront nos plus hauts responsables en novembre prochain à l'occasion d'un Sommet prometteur consacré tout à la fois à la solidarité et au développement durable, concepts, du reste, indissociables.

Je suis convaincu que ce colloque est en mesure de relever un tel défi.

Nous en sommes capables, nous en avons les moyens parce que nous participons ici à une rencontre féconde, organisée autour du dialogue et de l'échange entre les acteurs du terrain, des représentants de la communauté scientifique, des éclairés de la société civile et des porte-parole d'opinions publiques nationales, régionales et internationales.

Il est en effet urgent de chercher à savoir comment, nous francophones, nous pouvons contribuer à stimuler une mondialisation sans exclusion et une gouvernance du développement durable cohérente au bénéfice de tous.

- Comment notre solidarité peut-elle aider à établir des ponts et des médiations dans les négociations internationales ?
- Comment pourrons-nous agir sur le discours international dominant et élaborer en même temps une conception francophone du développement, riches que nous sommes de la diversité de nos pratiques sociales et culturelles ?
- Comment contribuer à sauvegarder le multilinguisme et promouvoir en même temps la place de la langue que nous partageons et les langues partenaires qui irriguent notre espace dans toutes les activités économiques, sociales et culturelles ?

Cela nous conduit à la question de la diversité culturelle, ce chantier fondateur de la Francophonie, plus que jamais d'actualité.

- Parce qu'elle est à la base de la promotion de la culture de la paix et de la démocratisation des relations internationales,
- Parce qu'elle est la garante de la cohésion sociale et de l'épanouissement de l'identité,
- Parce qu'elle est la clé de l'adéquation des politiques de développement aux réalités de terrain,

La diversité culturelle est indissociable du développement durable.

Cette question, vous le savez, est l'objet aujourd'hui, d'une âpre bataille internationale, dans laquelle la Francophonie se situe aux avant-postes.

C'est un enjeu fondamental, et de l'issue du débat dépendra la vision du monde et son organisation politique, économique et sociale.

Mesdames et messieurs,

Avec la Déclaration de Bamako sur la démocratie et les droits de l'Homme, la Francophonie a franchi un pas important. Cette avancée exemplaire de même que nos actions concrètes en faveur de la paix, légitiment fortement notre implication permanente afin que la communauté internationale prenne toutes ses responsabilités pour le droit au développement et la réalisation des objectifs du millénaire.

- Comment consolider la stratégie de prévention et de règlement pacifique des conflits et comment mieux accompagner les sorties de crises ?
- Comment contribuer à la promotion des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels ?
- Comment aider à l'approfondissement, à la diffusion et à l'effectivité de ces droits ?
- Comment mettre les technologies de l'information au service de la démocratisation ?

Mesdames et messieurs,

Au cours de leur dernière rencontre à Beyrouth, nos chefs d'Etat et de gouvernement avaient réaffirmé le rôle crucial de l'éducation comme fondement du développement durable.

Pour une communauté comme la nôtre, fondée autour d'une langue partagée, le partage des savoirs et des savoir-faire et l'accès à l'éducation et à la formation doivent constituer l'expression première, l'expression majeure de la solidarité.

Dès lors, il s'agit de voir comment nous mobiliser réellement, avec tous, et avec tous les moyens requis, pour exercer notre solidarité - d'abord et avant tout - pour l'alphabétisation et l'éducation.

Mesdames et messieurs,

Le développement durable et les objectifs du millénaire requièrent, tout le monde en convient, des moyens financiers plus importants et mieux répartis.

Ils appellent également des modes de financement et de commerce international novateurs, des flux plus équitablement répartis de l'aide publique au développement et des investissements privés, un traitement adéquat de la dette et l'élimination des effets pervers des subventions du Nord au bénéfice de ses produits.

Les derniers rapports de la CnuCED et de la Banque mondiale sont à cet égard éclairants.

Ils montrent combien, contrairement aux discours, la libéralisation non maîtrisée des échanges a pour effet un nouvel appauvrissement du continent africain.

Cette importante question des moyens nous mobilise également.

C'est pourquoi nous avons organisé, il y a quelques semaines, un symposium international sur l'accès aux financements du développement qui a analysé et défini avec toutes les organisations nationales, régionales et internationales concernées, les mesures et les actions pour une meilleure et plus juste répartition de l'aide.

On le voit, comme institution politique de coopération, la Francophonie, depuis plus de quarante ans, s'est attelée à tous les chantiers qui devraient constituer des bases fortes pour un développement durable.

Et pourtant, pas plus que les autres institutions bilatérales ou multilatérales de développement, nous ne pouvons tirer aujourd'hui un bilan satisfaisant.

Notre organisation regroupe les pays les plus démunis du monde et la misère, la pauvreté, le désespoir constituent notre environnement quotidien.

Il faut répéter et répéter encore, quelques chiffres qui devraient accompagner notre feuille de route. Dans le monde :

- Deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ;
- Alors que l'Afrique représente 13% de la population mondiale, elle ne consomme que 3% de l'énergie du monde ;
- La désertification affecte plus de 45% des terres du continent et chaque année, plus de 5 millions d'hectares de forêts disparaissent ;
- Alors que 7 enfants sur 1000 meurent avant l'âge de 5 ans dans les pays riches, cette proportion est de 121 dans les pays les plus pauvres ;
- Si au plan mondial, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a diminué ; pour l'Afrique au contraire, il est passé de 241 millions à 315 millions, avec une projection pour 2015 de 404 millions.

- Vous le savez, la communauté internationale s'est fixé comme objectif de consacrer 0,7% des budgets nationaux à l'aide au développement. On est loin du compte ; mais par contre, les dépenses militaires s'élèvent à 2,3% du revenu mondial.
- Alors que 1 milliard d'hommes et de femmes vivent avec moins de 1 dollar par jour, l'Union européenne accorde à ses agriculteurs des subventions représentant 2 dollars par jour par tête de bétail.

Ces chiffres dans leur dureté, doivent nous ramener à la réalité et cette réalité est profondément politique.

La qualité des travaux de notre colloque, les discours forts qui seront sans nul doute prononcés en novembre prochain ici à Ouaga, ne peuvent suffire.

Le développement tout court et le développement durable plus encore ne seront atteints qu'au prix d'une plus forte volonté politique et d'une modification des rapports de forces dans le monde.

La mondialisation n'est pas, comme certains le prétendent, sauvage, et le désordre n'est qu'apparent. Il permet, au contraire, à certains groupes et à certains Etats d'être plus riches et plus forts.

Notre colloque pose ces questions. Il est donc profondément politique.

Fruit de la collaboration entre l'Agence universitaire, l'Université de Ouagadougou et l'Agence intergouvernementale, il est à mes yeux emblématique des rapports entre les femmes et les hommes de science et les responsables politiques.

Le scientifique est force d'analyse.

Le scientifique est force de propositions.

Le scientifique peut aussi, doit aussi, être force d'interpellation.

La communauté politique internationale a besoin d'analyses ; elle a besoin de propositions mais surtout, elle doit être capable d'écouter les interpellations de ceux qui, comme tous les acteurs de la Francophonie réunis ici,

- n'entendent pas accepter plus longtemps un monde profondément injuste, un monde dont le fonctionnement est meurtrier.
- Des acteurs de la Francophonie qui n'entendent plus considérer la pauvreté comme inéluctable et « dans l'ordre des choses ».
- Des acteurs de la Francophonie qui n'entendent pas attendre l'année 2147 pour voir, comme nous le prédit le PNUD, la fin de la pauvreté pour l'Afrique subsaharienne ;

Des acteurs de la Francophonie qui, dans le domaine du développement durable entendent au contraire

- Dépasser la tristesse ;
- Aller au-delà de la générosité ;
- Sublimier l'idée de justice ;
- Et transformer l'esprit de révolte qui nous anime en action volontariste et efficace.

Bref, tout simplement, passer du concept à la réalité.

Je vous remercie.

Le développement comme stratégie d'adaptation au changement

Nouvelles perspectives opérationnelles

FRANCESCO DI CASTRI

UN MONDE COMPLEXE ET EN CHANGEMENT

Il faut que nous nous rendions compte à l'évidence que le monde actuel est dans une phase de changements très rapides et le plus souvent imprévisibles. Plusieurs certitudes, points de repères et démarches d'un passé récent sont périmés et obsolètes.

On peut regretter cette situation et blâmer des causes qui peuvent échapper à notre contrôle, et qui sont souvent évoquées en tant que bouc émissaire : la mondialisation (inévitabile, qui s'est répétée plusieurs fois dans l'histoire de l'humanité, mais qui pourrait être mieux régulée), l'économie libérale et le marché (celui-ci existant depuis toujours sous ses diverses formes), l'existence d'une seule superpuissance et le manque de gouvernance mondiale (celle-ci n'ayant jamais existé), la société de consommation et l'égoïsme des riches. Il s'agit de causes indéniables.

Il y n'en est pas moins vrai que le changement est inhérent et inéluctable dans un système mondial très **ouvert** du fait de la mutation technologique, plein d'interfaces et d'interactions de tout type, en d'autres mots, caractérisé par la complexité. Complexité signifie – en ce qui concerne le comportement d'un système - état de non-équilibre, instable, non-linéaire, avec discontinuités et *surprises*, dans le sens d'évènements non prévisibles. C'est à cette complexité que le développement durable doit s'adapter pour être viable.

D'autre part, un système mondial **fermé**, avec un protectionnisme fort et pas même caché – comme il était dans le passé – ne pourrait que favoriser encore plus les pays déjà riches et puissants. Il y a bien de choses à améliorer et à réguler, mais l'ouverture mondiale et le commerce international (dans la mesure où il sera vraiment soumis à des règles équitables pour tous les pays) sont des conditions indispensables pour le développement du Tiers Monde.

Finalement, dans ce jeu ou *syndrome des gagnants-perdants*, il y a aussi des pays qui ont su tirer des avantages au-delà même des attentes : la Chine, plusieurs pays du Sud-Est asiatique et du Pacifique, des pays ou zones insulaires, une partie de l'Inde et le Chili, par exemple. Il s'agit de pays – avec structures politiques et formulations idéologiques très différentes - qui ont su s'adapter au changement par un développement spécifique à leur propre identité culturelle et à leurs propres ressources humaines. Par leurs populations cumulées, ces pays arrivent à couvrir une moitié de l'humanité.

Ce sont les pays gagnants, jusqu'à ce moment, mais ceci n'implique nullement que les autres pays devraient se confiner à un rôle de perdants. Il n'y a aucune fatalité à ce sujet.

L'adaptation au changement

L'adaptation au changement - par la mise en place d'autres patrons de développement - est un processus dynamique et actif, aussi bien en ce qui concerne les systèmes sociaux et économiques que les systèmes dérivant de l'évolution biologique ou culturelle. Il serait impossible de s'adapter dans la stagnation et le cloisonnement, mais seulement dans l'ouverture.

L'adaptation au changement passe par des étapes différentes. Avant tout, il faut se rendre compte pleinement qu'il y a un changement inévitable, surtout de société (la transition très rapide de la société industrielle à la société de l'information et de la connaissance). Il faut l'accepter, il faut agir en conséquence.

Deuxièmement, il faut repousser l'idée que cette adaptation puisse se faire dans la passivité, par l'adoption de démarches et de recettes générales *toutes faites* – venues d'en haut ou d'ailleurs sans aucune participation -

ou par l'imitation des autres, même s'il s'agit de l'innovation des autres. Le processus d'adaptation se doit d'être très spécifique et diversifié, *sur mesure* par rapport à son propre patrimoine culturel et naturel.

Il est donc nécessaire que cette adaptation – volontariste et libre – soit enracinée dans la trajectoire historique et la culture d'une communauté ou d'un pays, dans les potentialités, les aptitudes et les aspirations des gens. Il y a un processus que les auteurs anglais (la plupart des espagnols et des italiens aussi) définissent comme *local empowerment*, et qui représente dans le monde actuel le fondement de cette adaptation. Il est traduit d'une manière imparfaite en français, parfois comme « autonomisation » parfois comme « capacitation ». Une expression française telle que « appropriation de la connaissance et du pouvoir d'action » serait plus précise.

L'*empowerment* est le processus par lequel les collectivités et les entreprises locales se rendent compte de leur propre pouvoir, de la possibilité de prendre en main leur propre destinée, des initiatives qu'elles peuvent entreprendre pour leur propre développement. Ce processus est largement favorisé par l'accès au nouveau type d'information numérique, bidirectionnelle (on ne se limite pas à recevoir de l'information, mais on peut l'élaborer et la transmettre) et interactive (ce qui augmente la taille critique de la production par la création progressive de réseaux). Ce processus accroît ou rend possible l'adaptabilité au changement.

Troisièmement, il faut que cette adaptation soit réalisable et pragmatique, compte tenu des adaptations et des potentialités des autres, dans un milieu international de très haute compétitivité. Il ne faut pas seulement évaluer ses propres performances adaptatives dans l'absolu et en isolément, mais par rapport aux performances des autres. Il s'impose donc une information permanente et un monitoring des stratégies, démarches et résultats à travers le monde. C'est le *benchmarking*, le fait d'avoir des marques et des points de repères de caractère mondial, afin de juger de la faisabilité et acceptabilité d'un produit ou d'un service, de faciliter son marketing. Dans ce cas aussi, les technologies de l'information jouent un rôle décisif.

En regrettant d'utiliser deux termes en anglais, la capacité d'*empowerment*, c'est à dire, de déclencher les forces, l'engagement et les initiatives locales, et l'efficacité du *benchmarking*, c'est à dire, de bien se positionner opportunément dans le monde, sont les deux piliers de cette adaptation.

Quatrièmement, adaptation signifie aussi – même dans le sens évolutif du terme – de maîtriser le changement, de lui donner la direction voulue, d'introduire des facteurs de régulation et de contrôle au changement. Évidemment, pour agir de la sorte, il faut bien connaître la nature du changement, ainsi que ses forces motrices.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS UN MONDE EN CHANGEMENT

Le concept de développement durable a été discuté dès 1970 dans la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de l'homme à Stockholm en juin 1972. Il a été proposé en 1987 par la Commission Brundtland. A ces moments-là, le monde était encore fermé par la Guerre Froide et ne ressemblait guère au monde actuel.

Au sommet de Rio de Janeiro en 1992, lorsque le concept a été approuvé, des forces motrices du changement – aussi importantes que la mondialisation – ont été à peine effleurées dans les débats. De même il est arrivé à Johannesburg, dix ans après, en ce qui concerne l'évènement le plus marquant de ce siècle, c'est-à-dire, l'avènement de la société de l'information et de la connaissance.

Pour des raisons intrinsèques – d'une part, le long délai nécessaire pour préparer les très nombreux documents de base, d'autre part la rapidité des changements – ces Conférences ont été toujours en retard par rapport à l'évolution du monde.

Force est de constater que le concept de développement durable est très peu mis à l'épreuve de la vérité opérationnelle du terrain à une échelle nationale, même lorsqu'il y a quelques structures embryonnaires à ce sujet. Il est souvent l'apanage des Ministères de l'Environnement qui ne peuvent que bien couvrir un seul aspect des différentes facettes du développement durable. Il s'agit parfois de manque de volonté politique, mais aussi de quelques défauts inhérents à la formulation du développement durable, lorsque l'on veut franchir l'obstacle posé entre le conceptuel et le souhaitable d'une part, et l'opérationnel, le faisable et le réaliste de l'autre.

Faut-il conclure pour autant que le concept de développement durable ne soit pas valable – dans un monde ouvert et en changement - ou qu'il ne soit pas destiné à devenir opérationnel et rentable ? Ce n'est pas mon opinion, en dépit de quelques pêchés originaux de formulation et d'une certaine incompatibilité entre les deux termes de *développement* (concept éminemment dynamique et non-linéaire) et de *durable* (qui évoque la stabilité et la continuité linéaire).

Des aspects du développement durable restent inchangés. Par exemple, l'attention préférentielle qu'il faut donner à la conservation de l'environnement et des ressources. En outre, le fait que le développement doive tendre à un équilibre dynamique et à une compatibilité au moins vis-à-vis de trois dimensions : celle économique, celle environnementale et celle sociale.

Par contre, il faut mettre beaucoup plus d'accent sur d'autres aspects, voire les modifier, ainsi qu'adopter une approche et une démarche moins statique et plus dynamique, beaucoup plus centrée sur l'homme et les ressources humaines, une approche adaptative (*adaptive management*).

En premier lieu, le développement durable doit être entendu et appliqué comme un constant processus d'adaptation à des changements successifs et largement imprévisibles. Il faut qu'il ait un grand potentiel de souplesse (même idéologique), de réactivité, voire de proactivité, entendue comme la capacité de s'anticiper aux changements. Aussi paradoxale que ceci puisse paraître, plus on change (de mentalité, d'approche, de démarche) pour rester accroché au monde réel (et non pas à une idéologie), et pour avoir un impact concret sur le terrain et ne pas se bercer d'illusions, plus le développement sera durable. Un développement durable est celui qui a la disponibilité et la capacité de changer, et d'une manière rapide et opportune, lorsque les conditions dominantes changent.

Deuxièmement, parmi les diverses dimensions du développement durable, celle qui acquiert la place prépondérante est la culturelle. Pour avoir une *spécificité* dans le développement, qui est la condition indispensable de *compétitivité* en temps de mondialisation, il faut avoir une *identité* et une diversité culturelle. L'adaptabilité au changement dépend surtout de la compétence et de la pertinence des ressources humaines. Or, cette pertinence dérive d'un attachement à un milieu culturel et naturel déterminé, et de sa compréhension profonde, et non pas d'études indifférenciées et uniformes. En outre, c'est seulement lorsqu'il y a un fort attachement culturel à ses propres origines, et la fierté de sa propre culture, que la conservation de l'environnement prend sa vraie signification ainsi qu'un engagement local direct et constant, au-delà des simples règlements et mesures législatives. Culture et nature font partie d'un même patrimoine.

Finalement, il ne peut pas avoir de développement durable s'il ne se place pas dans le contexte de la société dans laquelle nous vivons à présent. C'est la société de l'information, de la connaissance, des services (biens immatériels) et des ressources humaines. Sans connaître les nouveaux langages qui dominent cette société, et qui se superposent sans les éliminer à tous les langages antérieurs (la langue maternelle en premier lieu et à la base de tout, le langage mathématique et le langage imprimé), il n'y a pas d'épanouissement des ressources humaines, pas de durabilité dans le développement. Ces nouveaux langages sont ceux de l'information numérique (ou digitale) et de l'information génétique, celle-ci inclue dans la biodiversité qui est le résultat de millions d'années d'évolution biologique. La connaissance, la compréhension et l'application de ces deux langages constituent ce que l'on appelle « l'alphabétisation au développement ».

Espace francophone et développement durable

L'espace francophone pourrait représenter une très grande opportunité pour un épanouissement vraiment opérationnel du développement durable. Cet espace est très loin d'avoir une homogénéité ethnique, linguistique (langues maternelles), culturelle, environnementale, voire économique. Il n'existe point une pensée unique. Cependant, un pont ou lien commun unit ces diversités, la compréhension et l'utilisation opérationnelle de la langue française. Toute une panoplie d'applications « *sur mesure et diversifiées* » du développement durable pourrait être expérimentée et appliquée. La langue commune pourrait permettre de mettre en évidence le *commun dénominateur* de ces diversités inhérentes et indispensables, de nature existentielle et correspondant aux diversités du monde, mais un commun dénominateur qui porte à l'opérationnel et au réaliste.

En outre, la culture française s'est toujours caractérisée par l'accent mis sur la condition humaine, sur l'homme avec ses droits et ses responsabilités, sur la spécificité inaliénable des cultures comme le bien suprême de l'humanité. L'approche biocentrique, et non anthropocentrique, d'une grande partie de la culture anglo-saxonne ne lui est pas familière. Et la culture, la diversité des cultures, l'évolution et l'adaptation des cultures, et non leur anéantissement, représentent à présent le pilier du développement durable.

Bien sûr, il y a aussi des inconvénients et des zones d'ombre. La structure de plusieurs États francophones tend à être plutôt centralisée, pour des raisons historiques, ce qui est incompatible avec la société ouverte et diffuse de l'information, mais il y a de nombreuses exceptions. L'enseignement et la formation manquent souvent de flexibilité et de passerelles faciles entre disciplines et entre centres de recherche et de formation. L'outil informatique y est moins répandu, ainsi que ce que l'on pourrait appeler une logique binaire ou digitale. Beaucoup de réticences, parfois justifiées, mais souvent des simples préjugés, retardent la pleine évolution des biotechnologies qui, outre à leur importance industrielle dominante, représentent le remède suprême pour la préservation de l'environnement et la valorisation de la biodiversité. De la sorte, ce que l'on appelle l'alphabétisation au développement est souvent moins aisé dans l'espace francophone, que dans l'anglophone et l'hispanophone, sans même parler de l'Asie qui représente le centre principal d'expansion de cette alphabétisation. Mais il ne s'agit là que de problèmes conjoncturels qui pourraient être surmontés d'une manière assez aisée et relativement rapide.

Un cas privilégié d'application opérationnelle : l'Afrique

C'est un grand paradoxe de la géopolitique mondiale du développement, à présent, que le continent qui devrait être le plus adapté pour des raisons intrinsèques à la société de l'information soit – par contre et de loin – le moins développé de tous.

C'est en Afrique qu'il y a la plus haute information génétique, façonnée par la très grande diversité d'espèces, d'écosystèmes terrestres et aquatiques, de paysages, ainsi que par une très longue histoire évolutive, centre de dispersion et de diffusion d'espèces, berceau de variétés et races domestiquées et à l'origine de l'agriculture (centres de Vavilov). C'est en Afrique qu'il y a un prodigieux épanouissement de langues et de cultures diverses, avec tout ce que ceci implique de connaissances traditionnelles et d'information culturelle. Si l'on ne considère que les conditions naturelles, c'est l'Afrique le centre du monde à plus haut contenu d'information. Dit en passant – on y reviendra – avec les facilités actuelles d'obtenir toute l'énorme information numérique et digitale – scientifique et culturelle - existant dans les bibliothèques, musées, universités et laboratoires du monde entier, et ceci non seulement dans les villes mais même dans l'espace rural, l'Afrique pourrait devenir un vrai centre de l'information mondiale.

Et c'est seulement l'accès à l'information qui peut casser le cercle vicieux de la pauvreté. Je me répète : accès à l'information ne signifie pas fondamentalement le fait de la recevoir (comme la télévision qui peut avoir des effets culturels même dévastateurs) ; c'est surtout le fait de pouvoir l'élaborer postérieurement, de l'adapter à son propre milieu culturel et naturel, de la rendre compatible avec ses propres aspirations et sa culture ; c'est surtout la retransmettre ainsi élaborée à des populations de la même culture et d'aspirations semblables, afin d'augmenter la taille critique des processus culturels, ainsi qu'élargir les canaux de production et de distribution des produits, d'atteindre une masse critique.

Cette « autonomisation » des collectivités locales est davantage facilitée en Afrique, car le sens de solidarité familiale et communautaire reste plus fort que dans les autres continents.

Si la situation du développement économique en Afrique est telle qu'elle est, les causes sont tellement connues et ont été tellement débattues que je n'en rappellerai que quelques-unes, celles les plus pertinentes dans le cas d'une société mondiale et ouverte de l'information : un commerce international non-équitable et biaisé, les situations d'instabilité et de grave manque de sécurité, le pillage des ressources, même génétiques, les investissements à trop court terme et qui laissent aux produits une valeur ajoutée trop faible, une information et communication presque unidirectionnelles qui peuvent uniformiser voire détruire des cultures locales, un enseignement primaire qui laisse souvent de côté la langue maternelle, un enseignement secondaire et supérieur trop calqué sur celui des pays du Nord et qui

peut manquer d'originalité et d'innovation spécifique, le décalage impressionnant qui existe entre une recherche assez vigoureuse et l'application voire l'applicabilité des résultats, ainsi que le cloisonnement et l'enclavement de populations isolées et exclues des processus décisionnels. Par contre, le fait qu'une grande partie de la population africaine habite encore l'espace rural n'est pas un inconvénient ou un obstacle au développement, cet espace pouvant jouir de l'accès à l'information – à présent - autant que le milieu urbain.

Nouvelles pistes pour le développement en Afrique

Les graves problèmes du développement et de l'environnement en Afrique ont été l'objet de très nombreuses conférences, publications et débats : désertification, déforestation, qualité et quantité d'eau potable et pour l'irrigation, traitement des déchets, état sanitaire avec un accent particulier sur le SIDA, la tuberculose, le paludisme, l'EBOLA et autres virus véhiculés par les arthropodes, effets négatifs de certaines monocultures aux prix très fluctuants, etc. Ces problèmes restent prioritaires.

Je me référerai ici seulement à d'autres pistes de développement et de formation qui n'étaient pas disponibles ou réalistes auparavant, et qui peuvent même contribuer à résoudre ou à donner une approche différente de quelques-uns des problèmes évoqués ci-dessus. Elles sont toutes liées à des opportunités qui se sont présentées avec l'avènement de la société de l'information. Impossible de s'en passer ! Elles ont aussi l'avantage d'être relativement peu coûteuses par rapport aux grandes œuvres du passé, et d'engager et responsabiliser dans le développement un plus grand nombre d'individus et collectivités. D'une manière très sélective, je me limiterai à illustrer brièvement cinq activités :

- 1- L'accès généralisé à l'information numérique, y compris l'énergie nécessaire pour y accéder.
 - 2- La valorisation de la biodiversité par et pour les biotechnologies.
 - 3- L'apprentissage à distance et la formation permanente à tous les niveaux, ainsi que la génération de services, y compris à partir de l'espace rural.
 - 4- Les micro-entreprises pour la production et commercialisation de produits de qualité, de haute spécificité et valeur ajoutée.
 - 5- Les micro-entreprises pour le tourisme de haute qualité, culturel et écologique.
- 1- L'accès à l'information numérique. C'est la première partie et la plus importante, voire indispensable, de l'alphabétisation au développement. Contrairement à une opinion assez répandue, cet accès n'est pas un privilège ou un luxe des pays développés. Outre en Asie, il est commun dans les îles (la Polynésie, par exemple, y compris l'île de Pâques qui est en train de devenir une île des connaissances universelles avec la possibilité d'une *Open University*, Université ouverte et virtuelle), les Andes, l'Arctique, l'Argentine et le sud du Brésil, les pays baltiques, etc.). C'est l'unique moyen de motiver et mobiliser des populations enclavées, isolées ou marginales (y compris dans les villes et les banlieues), de rompre le cycle de l'isolement et de la pauvreté. Les populations et collectivités locales peuvent ainsi acquérir le sentiment et la possibilité de dominer leur propre destinée et d'initier leur processus de développement original et spécifique, tout en renforçant leur culture et leur langue. C'est d'ailleurs l'unique possibilité d'accéder aux secteurs de développement énumérés auparavant. Lorsqu'elle n'est pas déjà disponible, la quantité d'énergie nécessaire pour accéder à l'information – dans le cadre des actions « Énergie pour l'information » - est modeste. Elle peut être le plus souvent assurée, dans des zones isolées et lointaines, par des énergies renouvelables, comme celle solaire et celle éolienne.
 - 2- Biodiversité et biotechnologies. La biodiversité - au sens strict - représente l'ensemble de l'information génétique qui a été créée au cours des millions d'années d'évolution biologique. La biotechnologie est le moyen le plus moderne et efficace de valoriser cette information génétique. Une grande partie de l'industrie mondiale, et surtout celle pharmaceutique, fonctionne à présent sur la base des biotechnologies. C'est la révolution biologique de l'industrie qui dominera ce siècle. Plus controversée, mais presque exclusivement en Europe, est l'utilisation de plantes transgéniques pour l'agriculture dont la diffusion dans le monde est – cependant - immense. La biotechnologie représentera probablement le chantier de développement le plus important pour l'Afrique, de la récolte de matériel génétique axée sur des connaissances traditionnelles ou par des para-taxonomistes formés à cet effet, au partenariat avec des entreprises du Nord, jusqu'à la création en Afrique même de moyennes

entreprises de Recherche et Développement en biotechnologie dont le coût est bien inférieur à celui des industries traditionnelles.

- 3- Apprentissage permanent à distance et services. Les deux caractéristiques principales du développement dans le monde sont – *premièrement* - que le noyau le plus important de croissance et d'emploi est représenté partout par les petites et moyennes entreprises (ou parfois des collectivités locales bien organisées). Dans celles-ci, entreprises et collectivités, c'est la motivation des gens et un effort permanent de capacitation et d'innovation qui assurent le succès, la viabilité et la durabilité de l'entreprise. Lorsque les communications terrestres et aériennes ne sont pas faciles, lorsque les infrastructures éducatives sont insuffisantes, lorsqu'il y a des conditions de marginalité même dans les villes, lorsqu'il y a tellement de langues locales dont la valeur formatrice est fondamentale – et c'est le cas de l'Afrique pour ces quatre conditions – capacitation permanente et innovation riment inévitablement avec apprentissage à distance (*e-learning*) voire création d'universités ouvertes et virtuelles, « *Open University* ». Les moyens et le potentiel actuel des technologies de l'information, y compris le GRID, rendent cet apprentissage - permanent et spécifique à une culture donnée - une réalité peu coûteuse qui s'épanouit un peu partout dans le monde, et avec une rapidité que l'on n'avait pas prévue. *Deuxièmement*, c'est sur les services (« biens non matériaux ») qui se concentrent à présent dans le monde la plupart des activités, des investissements et capitaux, et des postes de travail. C'est du développement des services qui dépendra le développement de l'Afrique : services informatiques, financiers, éducatifs, culturels et sanitaires. Ces services peuvent aussi avoir une portée internationale, comme par exemple les services bancaires au Maroc pour l'Europe. Au moins dans plusieurs pays développés et en Asie, les services se déplacent de plus en plus vers les espaces ruraux. Finalement les services ont un impact sur l'environnement infiniment inférieur que les deux activités majeures qui ont caractérisé les sociétés précédentes, c'est-à-dire, l'agriculture et l'industrie.
- 4- Micro-entreprises de produits de qualité. Il y a toute une gamme de produits de qualité et d'origine contrôlée qui existent ou pourraient être élaborés en Afrique. Ils appartiennent à celle que l'on appelle habituellement la *quality economy*, ont une très haute valeur ajoutée et devraient être destinés surtout à l'exportation. Il y a des produits naturels, y compris plantes ornementales et fleurs, d'autres qui proviennent d'une agriculture à haute spécificité (caractéristiques locales du terroir ou conditions saisonnières différentes par rapport aux pays du Nord) ou à l'élevage, y compris d'espèces et variétés autochtones, sans compter un artisanat qui peut arriver à des niveaux d'originalité artistique très élevée et fortement appréciée. Avec l'exception partielle de l'Afrique du Sud et de peu d'autres pays d'Afrique, ces produits ont une rentabilité plutôt basse, du fait d'un manque de contrôle et d'organisation, d'un marketing peu professionnel, ainsi que de canaux de production et de distribution insuffisants. Avec de la capacitation, même à distance, d'un système de micro-investissements et de micro-capitalisation, et surtout des technologies de l'information qui peuvent arriver jusqu'à l'*e-commerce*, ces contraintes pourraient être limitées très considérablement. Dans d'autres continents sous-développés (Asie, Océanie, Amérique latine), les résultats économiques ont été parfois sensationnels pour leur rapidité, et surtout par la capacité d'assimilation des méthodes qui ont montré les populations locales.
- 5- Micro-entreprises de tourisme de qualité, culturel et écologique. Le tourisme international est devenu le secteur économique le plus important dans le monde en ce qui concerne les échanges internationaux et la création de postes de travail. L'Afrique pourrait être le continent à plus grand potentiel touristique du fait de sa prodigieuse diversité biologique, la richesse de sa faune, la beauté unique de ses paysages terrestres et aquatiques, ainsi que de ses zones côtières et îles. Il faut ajouter la très grande diversité culturelle, ainsi que l'existence de grandes civilisations (Égypte, Maroc, Tunisie, Éthiopie et Mali, entre autres). Cependant, c'est le continent où le tourisme international est le moins développé, avec des favorables exceptions dans des états insulaires (Maurice, Seychelles, Cap Vert). Les causes principales de ce développement incomplet sont les services souvent défectueux et le manque de sécurité. En outre, le tourisme de micro-entreprise – celui qui apporte le plus aux populations locales et qui correspond au paradigme actuel du tourisme international – est beaucoup moins développé en Afrique que dans les autres continents. C'est un tourisme qui est axé au 90 % sur les technologies de l'information pour le marketing, les réservations et les paiements, sans même passer par les grands opérateurs touristiques. Les échanges culturels entre les populations locales et les touristes jouent aussi dans ce cas un rôle déterminant. Ce tourisme a eu un

développement explosif dans le monde pendant les dernières dix années, et il n'y a aucune raison structurelle pour qu'un épanouissement similaire n'ait lieu aussi en Afrique.

CONCLUSIONS

Pour conclure, permettez-moi seulement quatre observations sur le développement durable.

Premièrement, celui-ci n'est pas incompatible avec une grande avancée technologique, n'est pas un développement de deuxième série. Bien au contraire, ce sont fondamentalement les technologies de la dernière génération qui facilitent la durabilité, celles de l'information et des communications, celles de la miniaturisation et de la précision, celles de plus en plus efficaces au point de vue énergétique, celles proactives qui agissent au début même du cycle de production - s'approchant au but de zéro-déchets - et qui peuvent prévenir et non seulement agir après dégradation de l'environnement.

Deuxièmement, le développement durable se doit d'être éminemment dynamique et adaptatif, dans un monde tellement changeant. C'est d'ailleurs le propre de l'évolution biologique à laquelle le développement durable s'inspire. C'est l'adaptation constante au changement, tout en gardant ses propres racines culturelles. C'est aussi, inévitablement, l'adaptation constante aux nouvelles technologies.

Troisièmement, le développement durable ne se réduit pas à des petites surfaces, des petites municipalités ou des petites régions. Une des zones dans laquelle je travaille depuis plus de dix ans, les pampas humides de l'Argentine au sud du Brésil, est aussi étendue que plusieurs pays européens ou africains. Les résultats ont été spectaculaires, pour la rentabilité économique, l'engagement des populations, la récupération et la renaissance de la fertilité des sols, ainsi que la réduction de la contamination y compris dans le grand fleuve Paraná.

Quatrièmement, il ne faudra pas trop s'attarder sur des nouvelles définitions de développement durable, des nouvelles formalisations conceptuelles, des nouveaux aspects normatifs qui – de toute manière – sont destinés à changer vite face aux réalités si évolutives et si multiformes du monde. En dépit d'une dégradation générale de l'environnement global, il y a de par le monde – très proches des réalités du terrain, les uniques auxquelles je crois et fais confiance - des centaines d'exemples de développement approprié, respectueux des cultures et de l'environnement, tout en étant très rentable au point de vue économique. Il faut étudier ces exemples concrets, il faut même les dénicher car ils sont pour la plupart inconnus et ignorés, il faut mettre en évidence leur commun dénominateur, un commun dénominateur orienté vers l'opérationnel et le réalisable. Il est vrai que, dans la plupart des cas, les collectivités qui mettent en œuvre ce développement ignorent même des expressions telles que « développement durable », « Agenda 21 » et d'autres de la sorte. Qu'importe ? Ces actions démontrent-elles aussi que, par le développement économique et culturel entendu – comme toujours dans l'histoire de l'humanité – en tant que stratégie essentielle d'adaptation au changement, on peut renforcer aussi la noblesse de la condition humaine, et que le développement est une expression majeure de la culture de l'homme, ou plutôt de la lumineuse diversité des cultures des hommes

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

AXE 1 – DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Au terme des travaux des cinq axes qui ont constitué l'ossature réflexive de ce colloque sur le thème Développement durable leçons et perspectives, il m'échoit la lourde et exaltante responsabilité, mais aussi l'honneur, de vous présenter en premier, le rapport de synthèse des communications et des débats de l'axe 1 dont la thématique est : Diversité culturelle et linguistique.

Tenu dans l'enceinte des Unités de Formation et de Recherche « Sciences Humaines » et « Lettres, Art et Communication » de l'Université de Ouagadougou, cet atelier a eu pour substance quatorze communications prévues dont treize ont été effectivement présentées par leurs auteurs. Permettez-moi d'abord de rendre hommage aux modérateurs de talents, messieurs Adama Samassekou, Pierre Dumont et madame Paule Ippini qui ont conduit avec flexibilité et une bonne gestion du temps ces travaux, permettant ainsi aux rapporteurs de nous traduire dans la clarté et fidèlement les résultats ici présentés.

En conformité avec le thème de l'axe et en se situant dans la perspective de la problématique du développement durable, les communications et les débats ont fait ressortir des idées-forces dont je m'en vais vous livrer la substance avant de présenter les propositions de recommandations qui en ont émané.

Toutes les communications ont fait ressortir le caractère non négociable de la diversité culturelle et linguistique et la nécessité de la sauvegarder en tant qu'elle est une dimension essentielle d'un véritable développement durable. L'espace francophone comme lieu d'expression d'un multilinguisme où le français, langue officielle, cohabite de façon conviviale avec les langues nationales identitaires, devrait se donner les moyens de promouvoir toutes initiatives ou politiques qui feraient de la prise en compte systématique de la diversité linguistique et culturelle, de la biodiversité et de l'interculturalité, un pilier, un fondement réel du développement durable.

Pour ce faire, l'espace francophone, nourri de plusieurs identités culturelles, devrait mettre tout en œuvre pour faire du droit à la langue et à la culture un droit fondamental de l'homme. Aucun peuple au monde ne s'est développé en dehors de sa langue et de sa culture, et on ne peut penser et assurer le développement durable sans une connaissance approfondie des paradigmes majeurs de la nature, de l'homme, de l'environnement, propres à chaque société. L'appropriation et la valorisation des savoirs dans leur riche diversité, la généralisation de l'éducation à tous les niveaux, la prise en compte de la production intellectuelle notamment celle des femmes, sont autant d'éléments qui doivent fonder le projet de solidarité de l'espace francophone. Son originalité et sa dynamique passent par-là.

La mondialisation ne se réduit pas à la globalisation financière et économique. Elle met en présence diverses représentations du monde portées par des fonds culturels distincts. Ces représentations ne peuvent pas être simplement réifiées à travers leur valeur marchande. Si la mondialisation est incontournable, il faut alors renouveler autant l'action que la réflexion en vue de construire un ordre cosmopolite dans lequel le projet national n'est pas dépassé mais redéfini et mis en relation avec les autres enjeux planétaires.

A moins d'accepter les risques d'un darwinisme culturel ou de l'hégémonie des cultures qui disposent des moyens les plus puissants, on ne peut admettre la disparition de la diversité des langues et des cultures. Ce défi de la diversité consiste à se donner les moyens de vivre ensemble nos différences tout en assurant une interaction équilibrée entre les sociétés et les cultures. Il consiste à prendre conscience du rôle fondamental de la langue dans le développement durable et pour la mise en œuvre d'une démocratie authentique, ainsi que du fait que le respect des droits de l'homme implique celui du droit à la langue. La politique de la diversité linguistique et culturelle de la francophonie s'inscrit dans une telle perspective.

Dans cette perspective un certain nombre de propositions de recommandations, discutées et validées, ont été formulées par les nombreux participants aux débats de l'Axe 1. Le temps ne permettant pas l'exhaustivité nous citerons quelques unes :

Premièrement :

Le renforcement des rencontres entre les aires macro-culturelles comme celle qui a eu lieu à Mexico au mois d'avril 2003 et qui a permis aux aires linguistiques et culturelles francophone, hispanophone et lusophone d'entreprendre un dialogue fructueux sur les questions de la coopération, de la diversité et de la paix. Ces rencontres devront prendre désormais en compte l'aire africanophone.

Deuxièmement :

La mise en place, dans le respect de la souveraineté de chaque Etat, d'un « multilinguisme fonctionnel hiérarchisé », qui implique un aménagement linguistique axé sur deux, voire trois langues : (a) la langue du milieu, (b) une langue de communication internationale (c) une langue transfrontalière, porté par un système éducatif formel, non formel, informel refondé et soucieux d'une bonne articulation et d'une parfaite convivialité des langues en présence.

En cette matière, l'élaboration par les responsables de l'Organisation Internationale de la Francophonie d'un document-cadre d'orientation des politiques linguistiques, au niveau de l'espace francophone concrétiserait la volonté politique exprimée de promotion de la diversité linguistique et culturelle. Encore faudrait-il que ce document fasse l'objet d'une volonté d'être suivie d'effets. Différents documents et recommandations reposant sur des travaux fort bien argumentés sont demeurés lettre morte (par exemple, le « projet francophone, enjeux et défis », suivi du « plan décennal 1990-2000 d'aménagement linguistique de l'Afrique »), créant ainsi un malaise certain auprès des scientifiques.

Troisièmement :

La mise en place d'un projet de Conseil Mondial des Cultures. En vue de résorber le déficit démocratique qui affecte les décisions extra nationales, il serait indiqué d'envisager une instance politique de concertation, de propositions et de supervision ouverte aux pouvoirs publics, à la société civile, aux organismes internationaux œuvrant dans le domaine culturel et aux experts. Cette instance va tenter de concilier les divers intérêts en vue d'établir un cadre d'exercice de leur jouissance dans le respect du rôle de chacun des acteurs. Cette démarche permettrait de légitimer les décisions à prendre et de superviser le fonctionnement du régime de l'interaction entre les cultures. De manière pragmatique, avant les conférences générales de l'UNESCO par exemple, cette instance pourrait « organiser les délibérations publiques suivant un processus et un calendrier convenus, en utilisant les moyens modernes de communication, notamment l'Internet, pour discuter des enjeux, concilier les intérêts en présence, faire émerger les propositions et un processus de décision acceptable pour ensuite superviser la mise en œuvre des décisions. Ce processus de concertation diffère de la simple consultation puisqu'il pourrait conduire à des formules de co-régulation »¹.

Quatrièmement :

La mise en place d'un forum de concertation sur les enjeux géoculturels et le pluralisme culturel mondial. C'est à travers les débats au sein de ce Forum que sera possible la mise en place des instruments d'une mondialisation maîtrisée. Justement l'approbation, par la Conférence ministérielle sur la culture organisée par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie à Cotonou (Bénin) en 2001 suivie de l'expérimentation d'un processus de concertation sur les enjeux culturels s'inscrit dans une telle dynamique. Sa mise en œuvre à travers le site www.planetagora.org permet d'amorcer des débats régionaux et sectoriels susceptibles de déboucher sur des propositions réalistes qui pourraient être présentées à des instances décisionnelles ou donner lieu à des initiatives originales.

Ces deux initiatives favoriseront l'élaboration en cours de la Convention mondiale sur la diversité culturelle, instrument normatif et contraignant, souhaité unanimement par l'Assemblée Générale de l'UNESCO (fin 2001), souhait que les pays de l'espace francophone se doivent de satisfaire.

Cinquièmement :

La promotion des productions et des industries culturelles dans les pays africains de l'espace francophone en encourageant l'utilisation des langues africaines, en particulier au niveau des écrivains. Dans la majorité des

¹ Jean TARDIF, Op. cit, p. 15.

Etats africains de l'espace francophone, il existe un potentiel culturel latent mal exploité ou qui s'insère difficilement dans les filières mondiales de circulation et de distribution des produits culturels. Outre qu'il témoigne de l'extrême richesse de créativité des populations, ce potentiel qui aurait pu apporter en termes financier et de reconnaissance reste embryonnaire. Il en va de même des industries culturelles qui sont pratiquement inexistantes. Si l'on peut expliquer cette situation par le fait que l'on n'a pas encore suffisamment conscience de ce que la culture peut rapporter, il reste que l'enclavement des produits culturels, l'absence de structures de gestion aptes à faire de la culture une véritable industrie n'existent pas.

Dans ce domaine, au-delà des politiques que chaque Etat peut mettre en place, il faut des dispositions au plan du droit international afin que les pays africains ne soient pas encore une fois de plus victimes des oligopoles culturelles, comme c'est le cas en ce moment avec les subventions accordées par les pays industrialisés à leurs agriculteurs et qui rendent peu compétitifs les productions agricoles africaines sur le marché mondial. Ces dispositions doivent permettre aux pays africains de la francophonie avec l'appui de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, notamment le Fonds d'Investissement pour les Industries Culturelles de rendre visible la culture et les productions culturelles africaines.

Sixièmement :

La mise en œuvre dans l'espace francophone par les Etats de véritables politiques culturelles propres à sauvegarder l'expression de la diversité et de la richesse culturelle. L'élaboration de stratégies éducatives et pédagogiques pour la préservation des patrimoines culturels nationaux devrait prendre en compte les besoins et les opinions des communautés linguistiques.

Enfin, les participants à l'Axe « Diversité culturelle et linguistique » ont exprimé le souhait que Ouagadougou ne soit pas un colloque en plus, non suivi d'effets, mais qu'il soit un tournant décisif, porteur d'actions concrètes propres à assurer la crédibilité et la durabilité de la francophonie.

Qu'il en soit ainsi. Je vous remercie.

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

AXE 2 – ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les débats se sont déroulés au cours de trois sessions de présentations orales représentant au total 17 communications. Ils ont été particulièrement riches et fructueux sur ce thème de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur et ont fait l'objet d'une grande variété d'interventions et d'approches.

Tous les participants ont tenu à affirmer que l'éducation est au cœur de la réflexion sur le développement durable.

D'emblée, il est apparu qu'il existe une double relation entre éducation et développement durable, en ce sens que d'une part éduquer, c'est faire du développement durable en préparant les générations futures, et que d'autre part, il est indispensable d'éduquer, d'enseigner et de communiquer sur le développement durable dans les écoles, dans les universités et auprès des populations.

Comment communiquer à l'adresse des populations ?

Un certain nombre de propositions ont été faites :

- mener une réflexion sur la question « comment mettre en œuvre le développement durable ? ». À chaque public doit être adaptée une méthode de communication ;
- le concept de développement durable est complexe et il est nécessaire de savoir le vulgariser ;
- mener dans le cadre de la francophonie, une réflexion sur un texte commun à propos de la relation éducation / développement durable.

La réflexion de l'atelier peut être déclinée en 3 grands axes :

- consacrer le droit à l'éducation pour tous ;
- innover pour développer le savoir et le savoir-faire ;
- respecter les différences et les valeurs traditionnelles dans les systèmes éducatifs.

CONSACRER LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS

A. Rendre obligatoire la scolarisation des enfants

1. Rendre la scolarisation obligatoire dans les Etats francophones d'Afrique
Les taux de scolarisation en Afrique francophone demeurent parmi les plus faibles du continent africain. Un tel constat nécessite une action vigoureuse pour remédier à une telle situation.
2. Consacrer le droit à l'éducation comme Droit de l'Homme
Une telle reconnaissance met à la charge de l'Etat une obligation de résultat. Cela suppose que la responsabilité de l'Etat doit pouvoir être engagée devant les juridictions compétentes en cas de non-respect de ce droit fondamental.
3. Réduire le déséquilibre de la scolarisation entre zones urbaines et zones périurbaines et rurales.
Un effort particulier de scolarisation doit être réalisé en milieu rural (gratuité de la scolarisation quand elle n'existe pas), le cas échéant avec l'appui des ONG. Une prise de responsabilité individuelle et collective doit être réalisée sur la nécessité de l'alphabétisation et de l'enseignement de base (engagement citoyen).

B. Promouvoir la formation continue des adultes

1. Favoriser la reprise d'études lorsqu'elles ont été prématurément interrompues
Trop souvent, le mariage, la maternité ou plus généralement les traditions familiales, ont pour effet d'ôter aux femmes la possibilité de poursuivre des études alors même qu'elles aspirent à le faire. La mise en place d'un système attractif de formation continue serait de nature à leur offrir une seconde chance.
2. Inciter à l'alphabétisation des adultes. L'effort d'alphabétisation reste encore très nettement insuffisant.
3. Mener une action toute particulière en faveur de l'instruction et de l'insertion professionnelle des femmes en Afrique
4. Consacrer des financements à la promotion et à la valorisation de l'apprentissage tout au long de la vie

INNOVER POUR DÉVELOPPER LE SAVOIR ET LE SAVOIR-FAIRE

A. Soutenir les expérimentations éducatives qui mettent le développement durable au cœur du dispositif

1. Accepter et évaluer les expériences pilote qui ont l'ambition de faire des élèves de futurs citoyens responsables et respectueux de l'environnement
2. Soutenir les cycles de formation, les filières et les classes qui mettent l'éducation au service de la citoyenneté et de l'environnement, c'est-à-dire :
 - faire évoluer les cursus ;
 - former les formateurs ;
 - tenir compte du contexte linguistique ;
 - sensibiliser à la citoyenneté ;
 - débloquer des moyens pour des actions concrètes ponctuelles.
3. Ne pas réduire l'éducation à l'instruction et tenir compte du volet socio-affectif (savoir être pour savoir devenir).

B. L'enseignement supérieur : réformer le système pour mieux l'ouvrir sur le monde

1. Valorisation des formations et cursus pluridisciplinaires

Il s'agit d'éviter de développer l'hyperspécialisation à l'université, d'améliorer la flexibilité et l'adaptabilité des futurs diplômés destinés à s'insérer dans un monde en perpétuelle mutation, de favoriser la compréhension et la sensibilisation à une approche pluridisciplinaire des grands problèmes de société, comme invite à le faire la notion de développement durable.

La notion de développement durable ne doit pas constituer en elle-même une matière supplémentaire à enseigner, mais doit pénétrer toutes les disciplines.

2. Soutien des universités françaises aux universités de l'espace francophone

Étant donné que les universités françaises sont engagées dans une révision des cursus afin de se conformer au système européen « L.M.D. », il est indispensable d'amorcer une réflexion sur les conditions dans lesquelles sera assurée la reconnaissance des équivalences de diplômes entre pays francophones. Les pays africains risquent d'être laissés en marge de la mondialisation de l'enseignement supérieur, alors que leur enseignement est largement inspiré du système français. Ils n'ont pas été associés au processus de Bologne alors qu'ils seront probablement amenés à en appliquer les prescriptions.

3. Soutien de la professionnalisation des formations

Dans le cadre de formations professionnalisées, et pourquoi pas, dans le secteur culturel également, il conviendrait notamment de mettre en place systématiquement des stages, en entreprise. Ces stages pourraient s'accompagner de bourses de mobilité Sud/Sud et éventuellement Nord/Sud.

4. Revalorisation de l'attrait des disciplines scientifiques

Il est utile de rendre plus attractif l'enseignement dans ces matières, ce qui correspond à la nécessité de combler le manque de scientifiques, mais suppose une augmentation significative des moyens pour ces disciplines plus coûteuses.

5. Développement du partenariat université/école

Le but est de sensibiliser les jeunes à l'importance de la poursuite d'études au-delà du baccalauréat, de les attirer vers les disciplines scientifiques et technologiques et de renforcer l'efficacité scolaire en invitant les jeunes à réfléchir par eux-mêmes (« apprendre à apprendre »).

6. Que l'État joue pleinement son rôle dans l'enseignement supérieur

- Comme l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur est une mission de service public qui incombe à l'Etat. Il se doit de l'assurer au mieux.
- Ne pas exclure l'enseignement supérieur privé mais que l'Etat assure une évaluation et un contrôle effectif sur la qualité des enseignements et les conditions de délivrance des diplômes.

C. La recherche universitaire : améliorer la circulation des idées et la coopération des chercheurs

1. Aménager le dispositif de recherche en :

- renforçant la synergie enseignement / recherche ;
- développant l'interdisciplinarité autour des thématiques de développement durable ;
- valorisant la recherche appliquée et la coopération internationale ;
- renforçant les financements pour la recherche

2. Diffuser l'information scientifique en langue française dans l'espace francophone, dans toutes les disciplines

Il s'agit d'encourager et de soutenir la diffusion de revues, « papier » et « électronique », et de faciliter l'accès à l'information scientifique (aménager et équiper les bibliothèques en postes informatiques).

3. Renforcer les réseaux de chercheurs au sein de l'espace francophone et développer tout particulièrement les réseaux Sud/Sud, notamment dans le domaine de la santé (ex : recherche sur les pathologies tropicales). Le but est d'éviter l'éparpillement des moyens et d'améliorer la coordination et l'efficacité de la recherche.

D'une manière générale, il faut développer les partenariats Sud/Sud pour capitaliser un savoir-faire de pays qui ont une expérience commune (« penser globalement et agir localement »).

4. Soutenir la recherche en économie agricole en Afrique Noire occidentale où il n'existe pas de formation doctorale dans ce domaine de recherche.

RESPECTER LES DIFFÉRENCES ET LES VALEURS TRADITIONNELLES DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Il est fondamental de mettre, en toutes circonstances, l'Homme au centre des préoccupations. Le développement durable ne peut être qu'un développement au service de l'Homme.

1. Toutes les valeurs traditionnelles ne sont pas des valeurs de progrès et d'émancipation (ex : la place de la femme dans nombres de sociétés africaines). Les valeurs traditionnelles à sauvegarder sont en particulier celles qui assurent une solidarité entre les générations.
2. Respect de la diversité culturelle : le développement durable ne doit pas être la reproduction dans le Sud des standards et modèles de vie occidentaux.
3. Soutenir les études comparées et les échanges d'expériences sur les valeurs traditionnelles au sein de la francophonie.
4. Renforcer la coopération internationale, en particulier la coopération dans l'espace francophone, en accentuant les échanges Sud/Sud

5. Défendre le plurilinguisme à l'école, où il a trop longtemps été dénigré.

CONCLUSION

En guise de conclusion, il conviendrait de rappeler et d'affirmer un certain nombre de principes et de propositions :

- Délivrer à tous une éducation de base relève de la responsabilité des États : le droit à l'éducation est un droit fondamental ;
- Maintenir le soutien et l'encadrement de l'enseignement supérieur par les Etats ;
- Développer et soutenir le partenariat entre les universités du « Sud » dans le cadre des réseaux francophones ;
- Professionnaliser les formations en les mettant en adéquation avec les besoins du pays ;
- Protéger et garantir la diversité culturelle, le respect des valeurs traditionnelles et le plurilinguisme dans les systèmes d'éducation ;
- Promouvoir les études pluridisciplinaires fondées sur les trois piliers du développement durable (environnement, société, économie) sans faire du développement durable une matière supplémentaire.

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

AXE 3 – STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Le thème stratégie de développement durable est celui qui a reçu près de la moitié des contributions du colloque, celles-ci ont été très diversifiées, et les débats d'une grande richesse. Les propositions qui suivent ont vocation à être reprises non seulement par les Chefs d'Etat mais à leur niveau par tous les acteurs francophones, l'Agence Intergouvernementale, l'Agence Universitaire, et les autres opérateurs de la francophonie, les Etats et gouvernements, les administrations nationales, les acteurs universitaires, associatifs, économiques et sociaux. Elles ne couvrent pas toutes les propositions dont l'ensemble peut être trouvé dans les actes et les rapports des rapporteurs de session.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES STRATÉGIES

2. Le développement durable doit toucher le cœur des stratégies, ce n'est pas un secteur en soi isolé des grands courant d'évolution des sociétés et des économies mondiales, il doit en infléchir le cours. Le développement durable est un espace de discussion propre à mettre en commun les conditions pour satisfaire les besoins humains et éclairer les décisions à prendre.
3. Certaines politiques apparaissent comme des obstacles au développement durable. Des acteurs et des institutions développent des stratégies qui maintiennent le débat à la périphérie des décisions majeures. Aux yeux de certains intervenants, certaines politiques de lutte contre la pauvreté aboutissent à éviter que les politiques du tout marché soient discutées.
4. Dans le même ordre d'idée, parmi les obstacles identifiés, les subventions à l'exportation apparaissent comme un facteur d'inégalité d'accès aux marchés pour les pays en développement, car elles les empêchent objectivement de profiter de leurs avantages comparatifs.
5. En revanche la conversion de la dette extérieure des pays africains pourrait utilement avoir lieu à travers des actions de développement durable.

LA FRANCOPHONIE COMME ESPACE POLITIQUE

6. L'espace francophone a toutes les dimensions pour être un véritable espace politique international capable d'infléchir les paradigmes dominants dans le sens du développement durable.
7. La première condition d'un espace politique c'est la vision et la culture commune, celles qui portent les membres de la communauté francophone à porter un regard proche sur des notions comme les biens publics mondiaux, la diversité culturelle, l'importance de l'éducation au développement durable, le rôle fondateur du principe de précaution, le rôle des états et de leur capacité à élaborer des stratégies de développement durable et à réhabiliter les politiques publiques. Cette communauté se construit dans la diversité, la solidarité, la participation du fait que la francophonie est un lieu de dialogue et de concertation entre des pays à fort et faible développement humain.
8. Pour incarner cette vision, la francophonie devrait se doter d'une stratégie de développement durable et d'un tableau de bord d'indicateurs pertinents pour suivre la réalisation des objectifs.
9. La seconde condition d'un tel espace politique est la capacité de mettre en œuvre des mécanismes de coordination des positions nationales dans les négociations multilatérales, elle permettrait à la francophonie de peser dans les évolutions internationales. Cette capacité doit se développer dans chacune des quatre dimensions de la gouvernance mondiale qui combinent les actions :
 - des états souverains,
 - des organismes multilatéraux et des conventions internationales

- des organismes hybrides qui définissent des normes (ISO, codex...)
 - la société civile internationale : associations, entreprises, communauté scientifique.
10. Dans le cadre de la gouvernance mondiale, il est nécessaire de réhabiliter les politiques nationales, notamment dans le choix de leur rythme d'intégration. Dans cet espace politique multipolaire une attention particulière doit être accordée au renforcement de capacité des pays francophones. Le renforcement des pays en développement n'est pas seulement une nécessité d'équité, mais la reconnaissance réelle que ces pays peuvent apporter aux autres y compris aux pays industrialisés des valeurs, des pratiques qui sont des contributions authentiques au développement durable. L'expertise au sud est nécessaire pour contribuer au changement nécessaire des paradigmes et pour développer des alternatives adaptées aux contextes culturels, économiques et sociaux.
11. La capacité des pays francophones à peser sur les négociations multilatérales nécessite la mise en place d'un processus politique permettant d'arrêter des positions convergentes, voire communes, mais elle doit aussi s'appuyer sur les acteurs (associations, entreprises, communauté scientifique) et les processus d'échanges d'informations (Internet notamment).

La capacité stratégique dans l'espace francophone

12. Le développement de la capacité stratégique dans l'espace francophone passe par le renforcement du cadre des stratégies :
- au niveau national, le développement des processus nationaux (stratégies nationales dans le cadre des engagements internationaux qui fixent l'horizon de 2005 pour leur élaboration) qui implique l'ensemble des acteurs (dans le cadre de conseils de développement durable) qui se décline en engagements partagés pour les administrations, les entreprises, la société civile et la communauté scientifique
 - au niveau local les processus locaux qui permettent d'arrêter les stratégies locales dans des Agendas 21 locaux, incluant pour les pays développés des actions de coopération décentralisée
13. La francophonie doit développer les actions, réseaux et capacités, pour faciliter la coopération entre les états et entre les collectivités locales sur les stratégies de développement durable, voire leur coévaluation par les pairs. La mise en réseau des ONG et des scientifiques permettrait un apport à ces réflexions.

Engagement des acteurs de la francophonie vers le développement durable

14. Les opérateurs, réseaux existants et acteurs de la francophonie doivent intégrer les questions liées au développement durable au cœur de leurs activités. Mais la nature même du développement durable implique des échanges entre les communautés, notamment par un forum multi-acteurs. La mise en réseau des organismes nationaux de concertation (conseils nationaux de développement durable) permettrait un renforcement des cadres nationaux et faciliteraient le dialogue et le partenariat à tous les niveaux.

L'INTÉGRATION THÉMATIQUE

15. Le développement durable nécessite des approches intégrées des aspects économiques, sociaux, culturels et environnementaux mais aussi thématiques. Cette intégration thématique nécessite des décloisonnements :
- intégration sectorielle avec les cinq composantes identifiées en préparation de Johannesburg : énergie, eau, biodiversité, santé, agriculture ;
 - synergie entre les trois conventions par la gestion des écosystèmes ;
 - énergie vis-à-vis de l'environnement et de lutte contre la pauvreté ;
 - intégration de l'emploi et du lien au travail dans les travaux sur le développement durable y compris ceux relatifs à la lutte contre la pauvreté ;
 - les systèmes de transport et leurs relations à l'aménagement du territoire, l'énergie, l'environnement...

16. Des niveaux spécifiques permettent cette intégration stratégique et la cohérence des politiques :
- les États souverains pour les programmes des organismes internationaux ;
 - les collectivités locales pour la mise en œuvre des actions et programmes de terrain ;
 - l'écosystème pour les ressources liées aux trois conventions, ou le bassin pour l'eau.
17. Cette intégration et les décloisonnements doivent franchir les frontières administratives, instaurer un dialogue entre acteurs et entre disciplines scientifiques.

LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE L'EXPERTISE

18. La science et l'expertise ont des rôles essentiels à jouer pour le développement durable. Toute stratégie doit s'appuyer sur un diagnostic partagé, notamment sur les évolutions de l'environnement, des ressources et de la situation sociale... Des approches nouvelles, interdisciplinaires doivent être mises en œuvre. Mais les connaissances ne sont pas seulement issues de l'université. Les connaissances traditionnelles, celles des communautés locales, les pratiques des acteurs privés et publics sont autant d'apports qui doivent être revisités à la lumière des connaissances scientifiques.

Développer un espace scientifique francophone au sud

19. Le développement durable exige la formation et le maintien de compétences scientifiques et techniques de qualité à l'intérieur des pays en développement. A cet effet une politique de co-développement passant par la création et le renforcement de centres francophones d'excellence, de formation et de recherche, à l'échelon régional apparaît comme une priorité notamment dans les domaines des sciences exactes et technologiques.
20. Le co-développement scientifique est une réponse à la fuite des cerveaux vers les pays industrialisés, notamment l'Amérique du Nord. Mais pour que les chercheurs des pays en développement s'intègrent à l'espace international de production scientifique, les pays francophones doivent faciliter leur libre circulation (visas), et les États du sud doivent s'impliquer dans le financement de la recherche et mener des coopérations (Sud/Sud).
21. Pour créer une compétence endogène d'experts compatibles avec des normes sociales et valeurs politiques définies, notamment du côté africain, la francophonie doit mener des actions spécifiques :
- renforcement des institutions universitaires et des cadres d'expertise ;
 - mise en réseau des chercheurs et organisation de séminaires régionaux ;
 - diffusion des informations scientifiques en langue française (notamment par médias électroniques) et une revue ;
 - programmes de recherches spécifiques ;
 - soutien à des centres d'excellences intégrés dans les réseaux scientifiques internationaux.

Technologies adaptées et connaissances traditionnelles

22. Il est nécessaire d'intégrer la science moderne et les savoirs traditionnels, et de valoriser des savoirs locaux y compris pour des projets initiés de l'extérieur, les réévaluer au regard de la science. Des bases de données sur les savoirs locaux et les traditions et les solutions appropriées permettraient de les diffuser. Une politique d'inventaire et de validation de ces savoirs et de diffusion permettrait leur utilisation dans les situations où ils apparaîtraient comme pertinents. Mettre en place des mécanismes d'échanges de bonnes pratiques entre les communautés sur le thème du développement durable.

Quelques thèmes pour la recherche

Cette liste indicative ne couvre pas la richesse des propositions de l'atelier :

23. Une recherche technologique est nécessaire pour les ressources de base (énergie, eau...) à la fois dans les domaines de la demande et de l'offre, maîtrise des consommations. Pour cela il faut raisonner en termes de service. Pour la diffusion des innovations de ce type les coûts de transaction sont plus élevés :

travailler au niveau des communautés de pratiques, étiquetage informations, action des achats publics, conditionnalité des aides, veille stratégique, intégration dans les accords.

La planification urbaine des transports et de l'assainissement (réseaux) pour limiter à terme les pollutions, les émissions de CO₂, les pertes de temps de transport.

Les problématiques de la dette écologique et les services écologiques.

Dans les domaines des sciences du vivant en relation avec les chercheurs des sciences économiques et sociales, la communauté francophone devrait promouvoir prioritairement des recherches :

- Destinées à rendre intelligible la façon dont les diverses sociétés « artificialisent » (aménagent) leurs écosystèmes et ce faisant les simplifient en les fragilisent, au risque de ne pas assurer la durabilité de leur développement (modèles explicatifs prédictifs intégrant l'évolution conjointe des écosystèmes et des sociétés) accordant une priorité à la génétique des populations plutôt qu'à la génétique moléculaire ;
- Destinée à concevoir les nouvelles conditions socio-économiques à promouvoir, à différentes échelles (local, régional, filières, national et mondial) pour que ces mêmes sociétés aient les moyens, et l'intérêt de court terme, de développer leur économie de façon durable ; et sans se limiter à la conception de normes et de standards ;
- Destinées à accompagner et soutenir les agriculteurs dans la mise en oeuvre de leurs propres expérimentations en conditions réelles.

Des écoles doctorales et mastères

Il est nécessaire de renforcer l'armature de recherche, avec notamment un mastère « développement durable » et/ou un mastère « écosystèmes et sociétés » avec plusieurs implantations, et une école doctorale sur le développement agricole et rural durable.

LA FRANCOPHONIE COMME ESPACE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

24. Les régulations internationales du commerce s'appuient sur des organismes multilatéraux et des organismes privés, les pays francophones doivent pouvoir être associés à ces développements. Des actions spécifiques devraient permettre de :

- Accroître la capacité politique et scientifique des pays ;
- Renforcer la capacité et l'expertise, réformer les Cadres institutionnels, développer des bases de données donnant accès aux informations stratégiques ;
- Renforcer la capacité d'acteurs multiples de participer à la régulation du commerce international et aux processus de normalisation internationale.

Un fonds pourrait être créé pour favoriser la participation des pays en développement à la normalisation internationale et pour assister techniquement les experts des pays. Ce fonds pourrait être utilisé directement ou abonder les fonds de ce type existant pour le Codex alimentarius, l'ISO ou la Convention internationale pour la protection des végétaux.

La réunification des zones monétaires du franc CFA en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale francophone serait une contribution au développement.

Interpeller le monde des entreprises

25. Le tissu des Petites et Moyennes Entreprises et des petits producteurs est une composante essentielle pour le développement économique. Pour leur permettre de s'inscrire dans des stratégies de développement durable il est nécessaire de mettre en place des programmes spécifiques :

- pour appuyer et renforcer les projets de portails économiques sur Internet comme outils d'accès à l'information et aux marchés internationaux ;
- pour les sensibiliser et le former au développement durable en ciblant les organismes méso-économiques (organismes consulaires...) et les systèmes d'enseignement à distance.

26. Sensibiliser les entreprises à leur responsabilité sociétale (RSE) dans le cadre du développement durable. En règle générale les entreprises devraient prendre en compte la gestion des capitaux humains sociaux et environnementaux comme une composante de leur stratégie de développement durable.

La francophonie devrait s'impliquer dans les processus de normalisation

27. Les processus de normalisation internationale et des cadres volontaires jouent un rôle croissant. Leurs processus d'élaboration manquent de transparence et d'équité. La francophonie devrait y jouer un rôle actif :
- en suscitant la reconnaissance mutuelle de systèmes de certification pour certaines filières (écocertification forestière) ;
 - la mise au point de référentiels spécifiques à certaines pratiques (commerce équitable)
 - la participation active aux processus internationaux de normalisation (ISO, Codex, Cadre comptable) ;
 - l'implication des utilisateurs et des populations, et des petits producteurs locaux (leurs coopératives) et les Petites et Moyennes Entreprises pour l'adoption des référentiels adaptés aux situations locales ;
 - la diffusion des opportunités économiques : agriculture biologique...
28. Cette participation inclut la prise en compte du développement durable et l'équité de participation aux processus notamment des pays du sud, pour qu'ils participent aux processus de normalisation, et qu'ils puissent ensuite en maîtriser l'utilisation pour que ces normes ne soient pas des barrières. Il importe de situer les niveaux les normes internationales qui déterminent le cadre général et les référentiels adaptés aux situations locales et de promouvoir des processus de reconnaissance mutuelle.
29. Aux niveaux nationaux ou communautaires (comme l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA)) les instances pourraient fixer un cadre juridique harmonisé permettant la certification des productions de commerce équitable et/ou de développement durable et encourager les programmes pour les mettre en place.

Dynamisation du commerce

30. La francophonie pourrait fournir des services juridiques, techniques et administratifs, et servir de cadre pour la mise en place d'un fonds pour le soutien au financement à l'exportation.

AUTRES INITIATIVES POUVANT CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organiser des séminaires régionaux sur les stratégies et politiques de lutte contre la pandémie du sida, ainsi que la prise en compte de cette problématique par les entreprises.

Mesures de conservation in situ et ex-situ des ressources génétiques animales.

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

AXE 4 – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette synthèse des travaux de l'axe 4 sur les technologies de l'information et de la communication et développement durable portera sur quatre volets. Le premier volet est celui du regroupement des communications selon la nature des technologies de l'information et de la communication (TIC). Le deuxième volet est celui de l'état des lieux de la mise en œuvre des TIC dans l'espace francophone. Le troisième volet énonce les principales idées qui se dégagent des communications et exposés. Le quatrième volet donne les propositions de recommandations.

1. Regroupement des communications

La nature des TIC est double: des avoirs de production et des biens de consommation. Elle se caractérise par une production finale régie par deux indicateurs que sont l'info-densité et l'info-utilisation pour donner l'info-état.

L'info-densité comprend les compétences en TIC et les infrastructures afférentes à ces technologies. On parle alors de capital en technologies de l'information et de la communication et de capital travail. Le capital en TIC comprend les infrastructures réseau ainsi que les machines et l'équipement liés aux TIC. Le capital travail tient de la somme des compétences en TIC au sein de la population active.

Six communications orales et trois affiches ont concerné les préoccupations, les initiatives et les projets de développement des compétences au sein de l'espace francophone. Les infrastructures réseau ont fait l'objet de deux communications.

L'info-utilisation se décline en pénétration des TIC et à l'intensité de leur utilisation. Il est clair que la pénétration des produits liés aux TIC est indispensable à la consommation des services liés à ces technologies. Il convient de distinguer le taux de pénétration des TIC et leur intensité d'utilisation, le taux de pénétration s'appliquant aux biens et l'intensité d'utilisation aux services. Il importe de qualifier l'utilisation des TIC comme le degré de satisfaction qui en découle pour les individus et le niveau de productivité qui en résulte pour les entreprises : innovation organisationnelle allant de pair avec l'innovation des technologies elles-mêmes.

Six communications orales et six affiches ont présenté les projets de développement des systèmes d'information et/ou d'aide à la décision. Cinq communications orales et deux affiches ont décrit la pénétration en terme d'usages et de gouvernance des TIC.

Ce pointage statistique, bien que déséquilibré, nous rassure sur la pertinence de la démarche francophone, en cohérence avec les normes établies.

2. Etat des lieux

L'état des lieux de la mise en œuvre des TIC dans l'espace francophone s'inspire de la trentaine de communications orales et affiches ainsi que des débats riches et emprunts de cordialité au cours des trois sessions de l'atelier.

L'information, en vertu du principe que le pays ou le groupe d'intérêt qui la contrôlerait avec ses technologies de communication, contrôlerait du même coup l'ensemble de l'économie mondiale, est au centre des enjeux des TIC.

Les objectifs des pays développés s'avérant toujours aussi clairs : préserver leur avantage et modifier les termes de l'échange grâce au pouvoir toujours accru de l'information. L'Afrique est devenue de nos jours un vaste marché pour les technologies.

Pour des raisons historiques, la francophonie institutionnelle est le premier partenaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, c'est pourquoi pour l'avenir du français en partage et pour le développement des pays francophones émergents, cette francophonie institutionnelle demeure un cadre et un enjeu de taille.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, l'Afrique francophone souffre du manque de production sur place, n'ayant pas toujours conscience des réelles possibilités de sa propre production et ne maîtrisant pas celle venant de l'extérieur. Ainsi, en matière de communication, l'Afrique francophone reste coupée de l'Afrique anglophone, compte tenu de l'absence réelle d'harmonie entre les politiques nationales de l'information.

Les choses changent progressivement grâce au Réseau Electronique pour l'Education et la Recherche (REFER), projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le fonds Francophone des Inforoutes (FFI) de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, centré autour des notions de partenariat, de multilatéralité et de modernité.

D'autres projets suivent comme notamment ceux des campus numériques francophones, le RESAFAD, le Master UTICEF, MEDIATERRE, PACE, Revues électroniques en ligne, mais tous les programmes, expérimentations ou projets achevés ou non en faveur des TIC, visent une consolidation des acquis, un décloisonnement des pays francophones en développement, par le bien de la messagerie électronique, des forums et des échanges de fichiers, de plates formes d'apprentissage collaboratif et de formation, de systèmes d'information et d'aide à la décision, afin de favoriser une politique de contenus en matière de développement durable, d'éducation, de culture, grâce à une synergie de ressources et par la création des interfaces multilingues voire plurilingues, d'accès à l'information.

Aujourd'hui, l'engagement des Chefs d'Etat, en faveur des TIC, à travers la Nouvelle Politique pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), constitue une fois de plus, un engagement déterminant dans le refus du continent africain de s'exclure des enjeux actuels et futurs. Les scientifiques francophones doivent alimenter la réflexion et faire des propositions concrètes.

3. Principales idées qui se dégagent des exposés et débats

Six grandes idées se sont dégagées des exposés et des débats de l'atelier sur les TIC et le développement durable.

La première, c'est de dire que le développement durable doit être ouvert dans un monde ouvert grâce à une approche systémique dont l'éducation et la formation constituent le centre. Cela se traduit aussi par la nécessité de faire les choses par nous et pour nous-mêmes dans la solidarité des peuples.

La seconde, c'est de dire que les TIC sont un catalyseur pour stimuler le changement, avec six points spécifiques : un saut qualitatif technologique; une appropriation locale des savoir-faire; une mutualisation des moyens et des produits; une interactivité accrue entre les hommes et les technologies; un modèle de bénéficiaire - producteur renforcé; et une valorisation des langues et des cultures locales.

La troisième, c'est de tenter de répondre à la question de la fuite des cerveaux dans les pays du sud, grâce au recours aux TIC.

La quatrième, c'est d'aboutir à la pérennisation des systèmes d'information dans les pays en développement, grâce à des mécanismes fiables qui puisent dans le registre de la solidarité, notamment francophone, pour le financement de la mise en œuvre et le développement de l'info-utilisation.

La cinquième, c'est de dire que les logiciels libres constituent de par leur concept, une réponse appropriée à l'exigence de développement durable. En conséquence, la formation sur les logiciels libres doit être un engagement de tous les Etats francophones. Car maîtriser les contenus, notamment de l'Internet, devient indispensable pour des raisons éthiques ainsi que celles de protection des libertés et de droits d'auteurs.

La sixième est d'affirmer que la recherche fondamentale et appliquée endogène dans les pays en développement, est indispensable à l'intégration des TIC dans l'activité économique. Sachant que le développement socio-économique constitue un préalable au développement des TIC.

4. Propositions de recommandations

On peut retenir neuf recommandations présentées par ordre de priorité.

La première est de demander à la francophonie institutionnelle et aux Etats francophones un renforcement accru et une création croissante des structures de développement des compétences locales, pensées dans la durée, grâce à la mise sur pied des piliers suivants: intégration des technologies dans les pratiques pédagogiques et notamment la formation ouverte et à distance; infrastructures de communication appropriées; développement des logiciels libres; et développement de la solidarité par le biais des compétences, avec un accent particulier sur les partenariats Sud-Sud.

La deuxième est le développement des mécanismes qui intègrent dans les projets de la francophonie, une réponse appropriée à l'interpellation alarmante de la fuite de cerveaux, grâce au recours conjugué des TIC et de la Diaspora.

La troisième demande de prendre en compte les handicapés comme groupe prioritaire, à cet effet, la francophonie institutionnelle doit aider les Etats à intégrer des mécanismes réglementaires, législatifs, éducatifs faisant recours aux TIC pour assurer l'égalité des chances. La francophonie institutionnelle doit encourager les Etats Membres à ratifier et mettre en œuvre la convention des droits des handicapés.

La quatrième invite les gouvernements à s'intéresser davantage aux logiciels libres et formuler en conséquence leur politique des TIC, parce que le logiciel libre permet de lutter contre la piraterie numérique et de garantir la liberté de choix technologique dans le domaine de l'industrie logicielle. Dans ces politiques, il est indispensable de renforcer la formation avec les logiciels libres dans les structures de formation, et veiller à intégrer cela dans les programmes scolaires avec engagement et détermination. Il est aussi urgent de développer, dans les pays francophones en développement, des politiques de promotion du logiciel libre par les Etats et les gouvernements.

La cinquième est de revoir les politiques nationales de tous pays francophones, singulièrement des pays en développement, pour y insérer les TIC, au travers notamment de l'élaboration de plans stratégiques nationaux avec pour objectif, des plans disponibles dans tous les pays francophones à l'horizon 2010. Prévoir dans ces plans de mettre en place des mécanismes institutionnels pour que les langues africaines soient prises en charge par les TIC, à l'effet notamment de renforcer l'alphabétisation des populations qui utilisent à plus de 90% les langues africaines pour communiquer.

La sixième est la nécessité de la solidarité et de la visibilité de l'action francophone pour la mise en œuvre des Systèmes d'information et d'aide à la décision avec la disponibilité gracieuse des images satellitaires. MEDIATERRE est un système à pérenniser comme une bonne pratique francophone en matière de système d'information partagée. On veillera à l'appropriation par les décideurs des Systèmes d'information, en agissant sur plusieurs registres suivants: la qualité et l'efficacité des interfaces; la gestion participative notamment de la population concernée; l'accentuation de la coopération sud-sud; et l'intégration dans les grands programmes régionaux.

La septième est de proposer l'établissement, en rapport avec par exemple les commissions nationales de Développement durable de mécanismes fonctionnels d'information de l'opinion publique sur les enjeux des conventions et des négociations internationales. Ces mécanismes devront s'appuyer sur l'intervention média / Internet ainsi que sur des discussions électroniques.

La huitième consiste à dire que les enjeux éthiques doivent être pris en compte lors de l'élaboration des politiques des TIC, en insistant sur l'information, la sensibilisation et la formation et en ayant en tête que la technologie n'est jamais neutre. Ces enjeux éthiques à l'heure de l'Internet se concentrent autour de axes suivants: l'accès universel à l'information; l'usage loyal et équitable pour tous; la protection de la vie privée en veillant à la qualité et à l'efficacité des interfaces; la construction des savoirs et des connaissances partagées; et l'intégration des TIC dans l'économie

La neuvième porte sur les initiatives de type « Point d'information et de communication » ou de communauté ingénieuse rurale durable qui doivent être perçues comme un instrument approprié de levier pour la croissance et le développement des communautés, en veillant à la synergie entre tous les secteurs socioprofessionnels

(notamment Universités - Entreprises - Partenaires de coopération) en ayant à l'esprit que le problème d'énergie est un goulot d'étranglement que seules les volontés politiques des Etats doivent systématiquement résoudre. Le but ultime étant de réduire les coûts d'accès aux TIC au bénéfice des populations des pays en développement et/ou des populations locales concernées.

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES

AXE 5 – DÉMOCRATIE, ÉTAT DE DROIT ET BONNE GOUVERNANCE

Le concept de développement durable présente trois facettes : économique, environnementale et sociale. Les bailleurs de fonds internationaux dont le concours est essentiel aux pays en développement ont eux-même tracé la trajectoire obligée vers le développement durable : ainsi la « bonne gouvernance » se trouve au cœur de la démarche vers le développement durable, avec un passage obligé par la démocratisation de l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme, l'association de la société civile aux prises de décision et, enfin, des politiques et actions (la gouvernance, en d'autres termes), tournées vers les objectifs concrets du développement durable dans les trois facettes mentionnées précédemment.

Dans le cadre du présent colloque de l'axe 5, trois thèmes étaient proposés aux participants.

- 1.1 Gouvernance et conditionnalité démocratique au service du développement durable
- 1.2 Développement durable et la démocratie à l'épreuve des urnes
- 1.3 Les droits à paix, à la solidarité et le développement durable

Cependant, dans le cadre de chacun des ateliers, la réflexion des participants n'a pas été fragmentée et souvent, plus d'un thème fut abordé par chacun des conférenciers.

Je me propose de diviser mon rapport en deux parties : dans la première je regrouperai les communications en fonction des trois thèmes. Dans la seconde, je traiterai du rôle que peut et doit jouer la francophonie dans le processus de développement durable des pays en développement qui ont en commun l'usage du français.

Il est important de mentionner que les travaux de l'axe 5 s'inscrivent dans la suite de la Déclaration de Bamako.

1.1 GOUVERNANCE ET CONDITIONNALITÉ DÉMOCRATIQUE

1.1.1. Le concept de gouvernance et la conditionnalité démocratique

Le concept de gouvernance est au centre de la réflexion théorique des pays de l'OCDE, de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire international ou du groupe de la Banque Africaine de développement et on ne doit pas s'étonner « de constater que le contenu théorique que ces institutions attribuent à la gouvernance reflète leur propre conception philosophique, politique et économique de l'Etat, selon laquelle l'Etat devient moins régalien et la société civile prend une part active dans l'élaboration, l'exécution et le contrôle des politiques programmes de développement. »

1.1.2. Démocratisation, Bonne gouvernance et développement durable

Un lien doit exister entre démocratie et développement durable. En Afrique, il ne s'agit pas seulement de rendre les pays démocratiques mais il faut aussi les rendre « vivables ».

Le concept de développement durable s'est imposé « avec les thèmes de « précaution », de « solidarité » entre les générations actuelles et futures et entre les populations du monde et de « participation » des acteurs sociaux aux mécanismes décisionnels. Le lien entre le développement durable et la démocratisation est évident. La démocratie est essentielle pour donner une voix aux minorités ethniques, aux défavorisés, aux femmes et aux enfants et de les protéger de l'arbitraire. La démocratie est aussi essentielle pour dégager de nouvelles formes de gestion de la vie économique et sociale ».

1.1.3. Les modèles de développement durable et les conditions de réalisation

1.1.3.1 Le modèle de développement durable

- Un modèle homogénéisateur

Depuis l'effondrement du bloc socialiste et la chute du mur de Berlin, la recomposition de l'ordre international donne lieu, comme le souligne un des conférenciers « à la diffusion et à l'expansion d'un modèle « homogénéisateur » incarné au plan politique, par la démocratie représentative et les droits de l'homme, et au plan économique, par l'économie de marché ».

Il semble en effet « que les systèmes d'économie élaborée ont abouti à bloquer le développement socio-économique. Un consensus est si relatif au modèle de l'économie de marché reposant sur la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance. Les objectifs sont clairement compris tant par les États du Nord que par les États du Sud. Cependant, il reste à déterminer les processus à mettre en œuvre pour parvenir à implanter ce modèle ».

- La spécificité européenne du modèle de développement durable

Tout en y associant l'Europe, la France comme le souligne un conférencier, « revendique une approche spécifique du développement qui repose sur la reconnaissance du caractère multi-dimensionnel de la pauvreté et de la nécessité de renforcer les droits et libertés des pauvres par le développement équilibré de l'économie, de la société et de ses institutions ».

La France entend faire valoir son modèle de protection sociale qui allie une intervention importante de l'Etat, des collectivités locales et de la société civile.

1.1.3.2 Les obstacles à la réalisation du développement durable

- Éléments de dysfonctionnement

Comme l'explique un intervenant « si sur le plan théorique, un très grand accord s'est déjà réalisé pour reconnaître les effets bénéfiques de la bonne gouvernance sur les pays en développement, c'est sur le plan pratique, comme l'écrit un intervenant, que se présentent les difficultés. Tout le monde n'attribue pas le même sens au concept de « bonne gouvernance » et cette divergence de vue explique la divergence des objectifs et des résultats constatés. Le remède à cette difficulté pratique consisterait à déterminer les éléments clés des dysfonctionnements actuels des systèmes socioéconomiques en place et à identifier les tendances émergentes en matière de techniques et méthodes de gestion des affaires publiques. Dans les Etats en développement et particulièrement en Afrique, la démarche est particulièrement complexe. Ainsi, les conditions de fonctionnement des Etats et les conditions de leur transformation constituent aujourd'hui un problème théorique et pratique majeur ».

Il ne peut y avoir de bonne gouvernance sans Etat de droit. Il existe un domaine où la gouvernance possède un lien direct avec les règles de l'Etat de droit, celui des finances publiques.

Le cas d'Haïti peut servir d'exemple d'une société où tout est à reconstruire pour que le développement durable puisse être entrevu ; « la démocratie y semble paralysée, incapable de décoller. L'Etat de droit y apparaît comme une superstructure stérile, exogène et non opérationnelle et la gouvernance politique est neutralisée ».

Existe une crise politique que traverse la République démocratique du Congo depuis les années 1990 et se traduit actuellement par la perte de l'autorité de l'Etat congolais, par l'absence d'un état socio-économique capable de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement humain grâce à une bonne gouvernance.

De même, en Moldavie, l'échec de la transition Démocratique a démontré que pour une transition efficace, il faut qu'il existe « d'une part un consensus relatif entre les représentants de la classe politique par la transformation de la société, et d'autre part, l'acceptation et la compréhension du phénomène de transformation

par la majorité de la population. Ses chances d'instaurer les conditions d'un développement durable dépendent de la transformation du pays selon le modèle européen, en pays politiquement stable, ouvert à la coopération internationale ».

La crise économique ne favorise certainement pas l'instauration de la Démocratie, de la bonne gouvernance et l'Etat de droit.

1.2 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DES URNES

La vague de démocratisation n'a pas comblé les attentes sociales, ni en matière de bonne gouvernance, ni en matière de développement économique et social car l'autoritarisme est encore souvent présent. Il existe souvent un désenchantement démocratique quasi-général qui se manifeste notamment par la désaffection des urnes. Ce désintéressement de la vie publique est dû à plusieurs raisons : promesses non tenues, incapacité des élus à résoudre les problèmes.

L'élection transparente est certainement un élément essentiel de la démocratie.

Nous recommandons :

- Que les acteurs du jeu politique doivent avoir un respect du processus électoral ;
- Que les pays se dotent d'une commission électorale autonome ;
- Qu'un contentieux électoral transparent voit le jour dans tous les pays.

1.3 LES DROITS À LA PAIX ET À LA SOLIDARITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3.1. Les droits de l'homme et développement durable

Les États et les gouvernements doivent ratifier et mettre en œuvre les instruments internationaux en matière de droits de l'homme. En effet, la démocratie est certes un système politique qui est propre à la reconnaissance et à la sauvegarde des droits et libertés. Dans une démocratie, l'élimination de l'arbitraire étatique et la participation à l'exercice du pouvoir sont des corollaires du principe premier de l'autonomie intellectuelle. Cependant, les droits de l'Homme sont, dans un tel système politique, subordonnés à la volonté de la majorité dont la tendance marquée est de servir ses besoins propres. La liberté, l'égalité, la justice sont bien des valeurs de la société démocratique mais, si le législateur est maître du contenu des lois, il est alors loisible à la majorité politique de donner à ces valeurs, dans un contexte défini, le sens et la portée qui la concernent.

La protection des droits de l'Homme n'est jamais si bien assurée que lorsque le droit positif en impose le respect aux détenteurs du pouvoir politique et juridique. Mais qu'un tel assujettissement des pouvoirs publics existe dans un Etat donné, il faut, par conséquent que non seulement ses droits et libertés soient proclamés dans la constitution de l'Etat mais aussi que celle-ci soit respectée.

Nous recommandons que :

- la Francophonie doit inciter les Etats et les gouvernements membres à ratifier et mettre en œuvre les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme et doit, de plus, les aider dans cette action.

Ce précieux soutien pourra certainement permettre que des déclarations solennelles des droits de l'Homme ne restent pas inutiles.

1.3.2. Droit de l'Homme à l'environnement

On assiste depuis peu « à une reconnaissance croissante d'un choix de l'homme à l'environnement propre à accompagner la promotion du développement durable. La qualité de l'environnement fait ainsi l'objet d'un droit fondamental perçu comme une condition juridique du développement durable.

Nous recommandons que :

- les États soient invités à introduire dans leur droit national le droit de l'Homme à un environnement équilibré et sain, soit dans la constitution soit dans une loi.
- les États sont invités à proclamer un attachement à l'objectif de développement durable en intégrant l'environnement dans toutes les politiques publiques au moyen de lois et d'institutions appropriées.
- les États sont invités à signer et ratifier la convention Africaine sur la conservation de la nature et les ressources naturelles adoptée à Maputo le 11 juillet 2003 ;

1.3.3. Un droit de l'eau

La solidarité, enjeu central du développement durable dans le domaine de l'eau doit conduire à l'adoption d'une convention cadre soit en renforçant la convention de New York, soit par l'adoption d'un nouveau dispositif.

Cette volonté résultera d'une intervention des autorités publiques pour valoriser les pratiques solidaires et mettre en œuvre des moyens adaptés.

Nous devons assister à la création d'un fonds mondial de l'eau.

1.3.4. Un droit à la nourriture

En droit international, ce droit trouverait « ses fondements dans le concept de souveraineté, de domaine réservé et d'état de nécessité et enfin, dans les obligations de coopération et de solidarité auxquelles sont tenus les Etats ».

Ce droit prendrait ancrage dans les mêmes concepts que ceux dont est issu le droit au développement durable.

2.1 LE RÔLE DE LA FRANCOPHONIE

Certains s'interrogent sur le rôle de la francophonie en matière de développement durable.

Pour d'autres, même si chaque état est le principal responsable de son développement, la Francophonie doit apporter son soutien et son expertise dans les divers champs que regroupent le projet démocratique et le développement durable.

La Francophonie peut certainement jouer un rôle majeur pour sécuriser l'Afrique et lui procurer une paix durable pour contribuer à la démocratisation et à la restauration de l'Etat. De même, la Francophonie peut soutenir par exemple l'Etat Moldave à ses efforts pour s'intégrer dans les structures européennes. Dans cette perspective, elle est d'une importance majeure.

Nous recommandons que la Francophonie :

- mette en place un Comité de suivi des élections ;
- fasse respecter par ses États membres du Nord leur engagement à consacrer 0.7% de leur PIB à l'aide au développement et ceci conformément à leur engagement puis à Rio ;
- joue un rôle important dans la promotion, l'éducation et la diffusion de la culture démocratique.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Le colloque « Développement durable : leçons et perspectives », organisé à l'Université de Ouagadougou, par l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie et l'Université de Ouagadougou dans la perspective du X^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, prévu en novembre 2004, visait à faire l'état des lieux des programmes de développement durable depuis les Sommets de Rio et de Johannesburg, à définir les contraintes et les conditions requises de mise en œuvre d'actions intégrées de développement durable, et à faire des recommandations opérationnelles d'actions prioritaires éclairant les choix du cadre décennal qui sera adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Ce colloque a rassemblé plus de trois cents participants de la communauté scientifique, de la société civile et des acteurs institutionnels, représentant la plupart des pays francophones.

Un intense travail préparatoire a permis de recevoir près de 800 propositions de communications, ce qui témoigne de l'intérêt et du dynamisme des acteurs francophones sur le thème du développement durable et de l'importance qu'ils accordent à sa mise en œuvre.

Le comité scientifique multilatéral, représentatif d'une diversité disciplinaire, géographique et institutionnelle, a procédé à la sélection de 152 communications qui ont fait l'objet de présentations orales ou sous forme d'affiches.

La séance plénière a permis d'interpeller les participants sur les questions fondamentales posées par le développement durable et la situation préoccupante de ce point de vue dans les pays francophones. Les travaux qui ont suivi ont été organisés sous la forme de cinq ateliers parallèles autour des axes suivants :

- diversité linguistique et culturelle ;
- éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur ;
- stratégies de développement durable ;
- technologies de l'information et de la communication au service du développement durable ;
- démocratie, état de droit et bonne gouvernance.

Ces ateliers ont donné lieu à des échanges intenses et constructifs conduisant à des propositions concrètes, dont on peut mesurer la richesse à travers les rapports thématiques généraux. Sans reprendre l'intégralité de ces propositions, il convient de relever les recommandations stratégiques présentées ci-après.

Tout en affirmant solennellement la nécessité que le X^{ème} Sommet de la Francophonie de Ouagadougou débouche sur des actions concrètes, les participants réitérèrent que le développement durable constitue l'enjeu essentiel à l'aube du troisième millénaire ; il doit, de ce fait, être au centre des stratégies des États. La Francophonie devra réaffirmer, comme espace politique et communauté solidaire, sa contribution originale au développement durable et infléchir certains courants dominants. Elle devra assumer davantage le devoir de solidarité qui la fonde et les valeurs partagées sur la diversité culturelle, les biens publics mondiaux et la réhabilitation des politiques publiques.

La Francophonie est appelée à se doter d'une stratégie de développement durable et des moyens de suivi, agissant à travers chacun de ses États membres pour arrêter des stratégies nationales, pour avoir une présence et des approches concertées dans les négociations internationales, et dans les organismes qui définissent des normes (ISO, codex, etc.), et à travers la mobilisation de l'ensemble de ses composantes : institutions nationales, collectivités locales, associations, entreprises, communauté scientifique...

Les acteurs économiques de l'espace francophone sont appelés à se mobiliser et à développer leur responsabilité sociétale pour un développement durable notamment à travers le commerce équitable et les écocertifications...

A la base de cette stratégie, il est nécessaire de renforcer les capacités des États en mettant en œuvre une politique vigoureuse de soutien à tous les niveaux d'éducation et de formation (primaire, secondaire, et

universitaire) susceptible d'affirmer la priorité du droit à l'éducation pour tous tout au long de la vie, comme principal vecteur de la solidarité francophone. Cet engagement des États visera notamment la sensibilisation des populations et l'éducation informelle, le développement de partenariat entre les établissements d'enseignement et de recherche du Sud, l'accroissement de réseautage scientifique multilatéral, le renforcement de la professionnalisation des formations, et l'introduction des notions et principes de développement durable dans tous les programmes de formation.

La science et l'expertise ont des rôles essentiels à jouer dans le développement durable. À côté des activités de recherche scientifique qu'il convient de renforcer dans tous les domaines concernés par le développement durable, il est nécessaire d'œuvrer à valoriser les connaissances traditionnelles et locales, en les confrontant aux connaissances scientifiques.

Une telle démarche est de nature à valoriser la diversité culturelle. A cet égard, les participants réaffirment le caractère inaliénable de la diversité culturelle et linguistique comme fondement du développement durable et la nécessité d'encourager un multilinguisme fondé au moins sur trois langues dont la langue de partage.

La mise en place d'un forum de concertation sur les enjeux du pluralisme culturel et linguistique mondial permettra à la Francophonie d'affirmer sa contribution à une mondialisation plus humaine. La promotion des productions et des industries culturelles dans l'espace francophone participerait à cette démarche.

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle moteur dans le renforcement des capacités, la diffusion des savoirs et des savoir-faire, la promotion sociale et culturelle. La Francophonie, qui s'est mobilisée dans la préparation du Sommet mondial de la société de l'information, est appelée à accompagner les stratégies nationales appropriées et à renforcer la solidarité numérique à travers la démocratisation de l'accès aux TIC, le développement et l'appropriation de logiciels libres, la mise en place des systèmes d'information spécialisés au service du développement durable et permettant de mieux mobiliser les réseaux des acteurs et experts francophones.

Le cadre institutionnel, permettant une bonne gouvernance, est susceptible d'assurer la stabilité politique et la paix, conditions de la mobilisation des populations dans la mise en œuvre du développement durable. Aussi la Francophonie est-elle appelée à renforcer sa détermination à consolider partout la démocratie et l'Etat de droit notamment grâce au respect du processus électoral, à contribuer à la prévention et au règlement pacifique des conflits, et à promouvoir l'effectivité des droits économiques sociaux, environnementaux et culturels.

Fait à Ouagadougou, le 4 juin 2004.

ALLOCUTION DE CLÔTURE DE M. EL HABIB BENESSAHRAOUI, DIRECTEUR DE L'IEPF, AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE

Permettez-moi d'ajouter quelques mots après la présentation de mon collègue et ami Hafid Debbarh.

Juste vous rappeler, nous rappeler qu'on avait un grand défi à relever avec ce Colloque.

Je pense que ce que l'on a vu, ce que l'on a dit collectivement et ce que l'on entendu ce matin permet de nous rassurer quant à l'atteinte des objectifs qui nous étaient assignés ; même si en tant que scientifiques, on ne devrait pas verser dans l'autosatisfaction.

Ce Colloque aura été à l'évidence un repère remarquable ; grâce à la mobilisation de tant de « semeurs de la Francophonie » que vous êtes, grâce à la mobilisation d'un tel éventail de potentialités riches de leur diversité, mais portées par la même foi et la même conviction :

Celle d'éclairer des voies pour les choix de nos décideurs, pour une lutte résolue contre la pauvreté et pour baliser les perspectives d'une mise en œuvre féconde du développement durable dans notre espace.

Ce Colloque aura été une rencontre marquée par l'élan, la détermination et l'enthousiasme que requiert l'ampleur de la tâche ;

Mais il aura été marqué, en même temps et globalement, par le souci du concret, de l'opérationnel que nécessite l'action porteuse si l'on veut passer du concept à la réalité.

La raison de ces résultats, dont on pourrait légitimement nous féliciter, réside d'abord et avant tout dans l'engagement qui a été le vôtre tout au long de ces quatre journées.

Je tiens à vous en remercier vivement au nom du comité d'organisation et au nom du comité scientifique, remercier particulièrement nos modérateurs, nos rapporteurs et nos rapporteurs généraux.

La raison de ces résultats réside aussi dans une préparation minutieuse et rigoureuse sous l'égide d'un comité scientifique représentatif de nos richesses disciplinaires, culturelles et géographiques, et que je me permets de saluer en notre nom à tous.

La raison réside, enfin, dans la mobilisation exceptionnelle, généreuse de l'Université de Ouagadougou, sa présidence, son corps professoral, son personnel administratif et technique et ses étudiants enthousiastes.

Je vous demande de leur faire une grande, amicale et chaleureuse ovation.

C'est l'occasion aussi pour moi de faire part de notre gratitude à l'endroit des autorités Burkinabé et du peuple si chaleureux du Faso.

Notre manifestation aura été marquée, il faut le souligner, par une intégration et une mutualisation des moyens de l'Agence intergouvernementale, de l'Agence universitaire et de l'Université de Ouaga, depuis l'émergence de l'idée et tout au long du processus préparatoire.

L'intégration et l'implication de tous n'a-t-elle pas été soulignée par vous tous comme une des conditions du développement durable ?

Chers collègues, des recommandations nombreuses et pertinentes que vous avez élaborées et que l'on vient d'écouter avec beaucoup d'intérêt, je retiens aussi des appels à nous revoir, à assurer des suivis, à continuer le dialogue et à maintenir la mobilisation.

Je formule, donc, le vœu que notre rencontre à Ouaga, dans la perspective du Sommet de la solidarité francophone pour le développement durable, constituera un tournant, le début d'une marche résolue et d'un engagement constant ;

Engagement des acteurs de la Francophonie que vous êtes ici présents, mais aussi de tous les autres qui travaillent au quotidien dans nos institutions, dans nos villes, nos campagnes, nos universités, dans les entreprises et les associations.

Restons mobilisés, agissons chacun et tous avec les moyens les plus modestes, mais avec tous les moyens, pour donner du sens à notre solidarité. Pour valoriser ainsi nos savoirs partagés au service de l'équité et du bien-être de nos générations et au service de ceux de nos enfants et nos petits-enfants.

Je vous remercie.

4 juin 2004

Pas de mondialisation sans respect des diversités culturelles

Dominique WOLTON

Mesdames, Messieurs,
Madame la présidente,
Chers amis, chers collègues,

Depuis de nombreuses années, je m'intéresse aux rapports entre la culture, la communication et la politique. L'information et la communication sont, à mes yeux, des valeurs humanistes et démocratiques : ce sont des enjeux de paix et de guerre pour le 21^e siècle. Je m'acharne donc à déterminer les conditions qui permettront, dans l'équation de la mondialisation, de sauver demain ces dimensions d'humanisme et de démocratie inhérentes à la culture, à l'information et à la communication.

Grâce aux outils de communication, le monde devient de plus en plus petit ; c'est la fin des distances physiques. Pour autant, ce qui surgit ne ressemble en rien au fameux « village global » dont nous rêvions dans les années soixante : ni compréhension entre les hommes, ni plaisir à être ensemble. Ce qui surgit, c'est au contraire une extraordinaire différence culturelle, religieuse et philosophique. Autrement dit, la fin des distances physiques révèle l'étendue des distances culturelles.

Face à ce constat, il ne reste qu'une alternative : ou bien les hommes, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, apprendront à se respecter et à construire ensemble une cohabitation culturelle respectueuse des différences – thèse optimiste ; ou bien – thèse pessimiste –, la différence sera insupportable, comme elle l'a toujours été dans l'histoire de l'humanité. En conséquence, cette visibilité plus grande des différences culturelles, au lieu de favoriser un rapprochement des cultures, des religions et des civilisations pourrait bien, au contraire, s'avérer un accélérateur de haine et d'incompréhension. Aura-t-on des guerres, au nom de la culture, au nom de la religion, au nom de Dieu ou bien, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les hommes deviendront-ils un peu raisonnables et, soit pour des raisons de vertu démocratique, soit par intérêt, accepteront-ils de construire cette cohabitation culturelle ?

LA COMMUNICATION EST UN ENJEU DE PAIX POUR LE 21^E SIÈCLE

L'information, la culture et la communication sont des enjeux de paix et de guerre pour le 21^e siècle aussi majeurs que l'eau, la santé ou l'éducation. Or, nous sommes si fascinés par les techniques et par les industries culturelles mondiales que nous ne voyons en elles que des marchés potentiels sans supposer, hélas, les risques de paix et de guerre qu'elles recèlent. Pourtant, nous n'aurons de développement durable qu'à la condition de savoir gérer ces relations de plus en plus complexes entre l'information, la culture et la communication au niveau mondial. Je le répète : la fin des distances physiques révèle l'étendu des distances culturelles. Ou bien nous organisons une cohabitation culturelle pacifique, ou bien nous ne l'organisons pas et nous aurons des affrontements au titre des matières premières, au titre des jeux de puissance, mais au titre, aussi, des différences culturelles.

Aujourd'hui, grâce à nos ordinateurs, nous envoyons des messages à l'autre bout du monde et nous avons la naïveté de croire que celui qui les reçoit les comprend. Et bien non, il ne les comprend pas. Parce qu'il n'a pas la même culture, parce qu'il n'a pas la même langue, pas les mêmes intérêts, les mêmes idéologies, les mêmes religions. Il y a donc un décalage incroyable entre un système de communication totalement performant et la prise de conscience d'une immense lenteur de la communication.

Ce qui m'intéresse, c'est justement ce conflit de valeurs entre la rationalité des systèmes d'information et l'extraordinaire lenteur qu'il faut aux hommes pour se tolérer. Si on finit par se tolérer, au bout d'un moment, c'est en éteignant son poste de radio, son ordinateur ou sa télévision et en apprenant à se parler. Parler prend énormément de temps, mais c'est la condition *sine qua non* de la communication.

Il existe en outre une différence fondamentale entre information et communication. L'information, c'est le message (par la voix, le texte, la radio, la télévision ou l'ordinateur) ; le progrès technique permet d'accélérer la transmission de ces messages. La communication, c'est la relation, c'est-à-dire le récepteur ; le drame, c'est que le récepteur n'est jamais en phase avec l'émetteur. Même quand on partage une même langue, une même culture, une même religion, on n'arrive pas à se comprendre et on se déteste mutuellement. Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point ces décalages vont croissants au niveau mondial ! Il n'y a donc aucun rapport entre la performance des systèmes d'information et la capacité de communication culturelle au niveau mondial. Plus nous pouvons envoyer rapidement des messages, plus nous mesurons l'« incommunication » culturelle.

N'oublions pas, n'oublions jamais, qu'en matière d'économie les hommes négocient toujours. Pour la culture (c'est-à-dire Dieu, la liberté, les patrimoines, les langues, les valeurs, les civilisations), on ne négocie pas ; on se parle ! La culture, c'est ce qui définit un homme.

Si nous ne voulons pas que nos systèmes soient des accélérateurs de guerre, parce que nous avons la naïveté de croire que le récepteur va comprendre ce que nous voulons lui dire, il nous faudra admettre qu'au-delà des systèmes d'information les plus performants, les hommes, les cultures et les civilisations ont besoin de temps.

Il n'y a pas d'hommes supérieurs aux autres : certains ont des techniques et d'autres n'en ont pas ; ce ne sont pas les mêmes techniques. Les hommes modernes du Nord disposent de tout un appareillage ultra-moderne, mais ils sont complètement dépourvus dès lors qu'on les retire de leur environnement culturel et climatologique. Il y a donc, c'est vrai, une formidable inégalité Nord/Sud concernant la maîtrise des systèmes d'information, mais il n'y a pas de hiérarchie des civilisations et des cultures.

Or, la charte de l'ONU a dit des choses fondamentales à la sortie de la barbarie de la Seconde Guerre Mondiale : les hommes sont égaux, les civilisations sont égales, les religions sont égales ! Le jour où ces principes seront appliqués, ils seront un ferment d'émancipation pour des siècles, même si certains ont des 4X4 et Internet et que les autres n'en ont pas !

Je voudrais citer trois chiffres à l'appui de cette démonstration : sur environ 6,5 milliards d'hommes, il y a quelque 4,5 milliards de postes de radio, 3,5 milliards de postes de télévision, 1,4 milliard de téléphones portables, et moins d'1 milliard d'ordinateurs ! Si nous voulons œuvrer en faveur du développement durable, ce n'est évidemment pas sur l'ordinateur qu'il nous faut miser. Nous subissons actuellement un *imperium* technique qui fait croire au monde entier que, plus il y aura d'ordinateurs, plus les hommes seront capables de se développer. La condition principale du développement durable, ce n'est pas le « tout raccordement » à Internet, malgré ce qu'en disent les industriels ! Avec une telle idéologie, on finira par affirmer que ceux qui ne savent pas se servir d'un ordinateur ne sont pas intelligents ; mais se servir d'un ordinateur n'a jamais été une preuve d'intelligence !

Bien sûr, il faut des techniques ; bien sûr, le Sud doit disposer d'ordinateurs comme le Nord. Mais cela ne suffit pas. Le patrimoine culturel, civilisationnel, dont dispose le Sud est bien plus riche pour comprendre la cohabitation culturelle que n'est utile la maîtrise des systèmes d'information. La maîtrise des systèmes d'information est indispensable, mais Internet n'est pas plus primordial que l'eau, l'éducation ou la santé !

Dans ce colloque, les systèmes d'information ont une fois de plus été isolés, au sein d'un axe intitulé « Nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Nous sommes là dans une idéologie dominante qui suppose que les systèmes d'information sont, en soi, la condition de la paix. C'est faux ! Les hommes sont aussi tordus, pervers et tueurs, avec Internet que sans Internet !

Pire : la cyber-criminalité augmente proportionnellement au taux de raccordement de la planète. Ce n'est pas Internet qui fait le développement ; ce n'est pas Internet qui fait la paix ; ce ne sont pas les systèmes d'information qui rendront l'homme vertueux et respectueux de celui qui n'a pas la même couleur ou la même religion. C'est la politique, c'est la culture, c'est le respect des valeurs, autant de choses qui prennent énormément de temps et n'ont rien à voir avec les systèmes d'information.

En résumé, nous n'aurons de développement durable qu'à la condition, bien sûr de maîtriser les outils, mais surtout de leur insuffler pour objectif la tolérance et le respect d'autrui.

La grande rupture de notre mondialisation – qui n'est pas la première dans l'histoire de l'humanité –, c'est que les nouvelles techniques de communication (le train, l'avion, la voiture, la radio, la télévision, le téléphone et

l'ordinateur) ont totalement modifié les conditions de la communication au niveau mondial. Tout le monde voit tout, tout le monde sait tout : c'est la rupture de notre mondialisation. Tout le monde ne se comprend pas : c'est notre enjeu politique.

C'est pourquoi informer ne suffit plus à communiquer. La communication, c'est la relation, c'est-à-dire l'acceptation de l'autre, de celui qui ne me ressemble pas et qui ne me comprend pas. Or, le défi de toute vie humaine comme de toute société, c'est d'arriver à établir la cohabitation dans la communication. Nous rêvons tous de trouver des gens qui nous comprennent ; nous découvrons tous, à partir de l'âge de deux ans, que personne ne nous comprend et que toute la difficulté de la vie, c'est d'arriver à communiquer avec des gens qui ne pensent pas comme nous. La question de la communication est une superbe question, car c'est la question du partage, c'est la question de l'amour.

L'information n'est pas l'égale de la communication ; plus le monde est visible, plus les différences culturelles jouent un rôle primordial. C'est pourquoi, dans la mondialisation, les identités culturelles doivent absolument être valorisées. Plus il y aura d'échanges, plus il y aura de transmissions, plus les cultures seront déstabilisées. Or, quand les peuples perdent leur culture et leurs points de repères, ils deviennent agressifs. Si l'on veut que les peuples s'ouvrent à la communication et aux échanges, il faut simultanément leur donner la capacité de préserver leurs identités culturelles. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de communication sans défense des identités culturelles.

Avec la mondialisation des techniques, on croit que les industries culturelles mondiales sont synonymes d'identités culturelles. Il est vrai que certaines industries culturelles mondiales s'appuient sur des identités culturelles – c'est le cas du cinéma américain. Pour autant, 80 % des identités culturelles ne se retrouvent pas dans les industries culturelles. Ainsi, si nous voulons que l'industrie culturelle reste du côté de l'émancipation et ne devienne pas un outil d'oppression, une cause de révolte ou de guerre, il va nous falloir passer des industries culturelles à la préservation des identités culturelles. C'est pourquoi j'ai intitulé mon intervention : « Pas de mondialisation sans respect de la diversité culturelle ». C'est-à-dire sans respect des identités culturelles. L'identité n'est pas un obstacle à la communication au 21^e siècle ; elle en est la condition. Ceux qui n'ont plus de racines risquent d'être complètement emportés par le flux des technologies, le flux des marchés, de perdre leur identité. Et de devenir alors des acteurs de guerre.

Si l'information n'est plus identique à la communication, si la communication devient un enjeu, nous serons obligés de revaloriser les identités culturelles. Il est évident que les identités culturelles peuvent favoriser le repli sur soi. Cependant, nous avons l'obligation de respecter à la fois les identités culturelles et le cadre international fourni par l'ONU, qui accroche les identités culturelles au respect des valeurs démocratiques. Et c'est en marchant sur les deux pieds (identité culturelle et respect des valeurs démocratiques), c'est-à-dire en préservant le pluralisme, que nous arriverons à maîtriser cette mondialisation qui n'est, 99 % du temps, que la loi de la jungle.

Si nous voulons que cette cohabitation ait un sens, il nous faudra donc, d'abord et avant tout, mener une bataille pour limiter la concentration des industries culturelles au niveau mondial. Il est en effet inadmissible que des groupes de communication, qui n'ont de communication que le nom, qui ne sont que des logiques financières, agrègent des journaux, des radios, des télévisions, des logiciels, ou encore des systèmes d'information, au niveau mondial ! Si nous voulons respecter la diversité culturelle, il nous faudra réduire le degré de concentration de ces groupes. Or, si l'OMC s'occupe vaguement des limites de la concentration des industries au niveau mondial, il ne tient absolument pas compte des industries culturelles. Dans la conception américaine du monde, une industrie culturelle est fondamentalement identique à toute autre industrie, qu'elle soit pétrolière, sidérurgique – qu'importe ! Nous, les Européens, et plus particulièrement les Français, nous affirmons qu'il existe une exception pour les industries culturelles. En conséquence, le jour où il y aura ouverture des négociations au sein de l'OMC concernant le statut des industries culturelles, nous aurons probablement avec les Etats-Unis le premier affrontement vital du 21^e siècle. Et, si nous voulons conserver la paix, il nous faudra faire prendre conscience que les industries culturelles ne sont pas des industries comme les autres.

Pour que cette cohabitation ait un sens, il nous faudra ensuite réglementer Internet au niveau international. Internet est un système d'information qui a besoin, comme n'importe quel système d'information, de réglementation et de régulation.

Enfin, et ce n'est pas là le moindre des chantiers, il nous faudra tout faire pour préserver la diversité culturelle. Actuellement, 80 % des flux d'information transfèrent du Nord vers le Sud. Pensez-vous que le Sud va rester complètement immobile face à une telle inégalité ? Non, il va réclamer deux choses, à juste titre : que le Nord consomme davantage l'information produite dans le Sud et qu'il soit un peu plus respectueux de la diversité culturelle, ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Là encore, ou bien cette étape sera arbitrée politiquement ou elle ne le sera pas, et trouvera alors une conclusion guerrière ! Il n'y a pas de raison que la disproportion Nord/Sud persiste dans le sens actuel.

D'autant que nous avons ouvert la boîte de Pandore avec la mondialisation de l'information. Quand on commence à donner au monde la possibilité d'accéder à l'information, même si cette information est un peu tronquée, il ne faut pas s'étonner de voir le sens critique se développer. Même les analphabètes sont capables de comprendre des informations ! En conséquence, ceux qui s'imaginent que la mondialisation de l'information permettra d'acheter les consciences se trompent lourdement ; au contraire, la mondialisation de l'information sera un formidable levain de critique mondiale ! Et le monde multipolaire de demain sera autrement plus complexe à gérer que le monde bipolaire d'hier ! Nous serons donc dans l'obligation de rééquilibrer les flux d'information entre le Nord et le Sud.

De plus, Internet est avant tout un modèle culturel ; une information n'est pas construite de la même manière au Nord et au Sud ; une information s'intègre dans un système cognitif ; elle n'est jamais universelle – seul le chiffre est international, et encore. Aussi, dès lors que les banques d'information se généraliseront, des réactions culturelles fortes se manifesteront. Les peuples qui n'ont pas accès massivement à Internet, mais qui sont tout aussi intelligents que les autres, revendiqueront un partage des modèles culturels. Ainsi, tant pour l'information de presse que pour les systèmes d'information, la mondialisation de l'information sera un accélérateur de conscience critique au niveau mondial.

En résumé, il y a une disjonction, une rupture, entre information et communication, et c'est la communication qui est l'enjeu de la paix et de la guerre ; pas l'information. Si l'information et la communication doivent devenir l'objet d'une industrie, c'est à la condition qu'on les régule. Si on veut que cette industrie ne soit pas un facteur de guerre, il faut y introduire de la politique, au sens de la problématique de l'intérêt général.

Les années 60-80 ont été des années d'émancipation et de revendication politique assez fortes, mais dont nous sommes sortis de manière un peu piteuse. De 1980 à 2000, la mondialisation libérale a été le credo idéologique commun ; c'était l'ère du capitalisme triomphant. Depuis la date symbolique de la naissance des mouvements alter-mondialistes à Porto Alegre, nous entrons dans une nouvelle période marquée par le retour de la politique. De nouvelles questions se posent : pour qui, pourquoi, comment, avec quelle répartition ? Et, dans le secteur qui m'intéresse, quelle information, pour qui, pourquoi, quelle conception de la culture, quel partage de la communication, quel respect des civilisations, des cultures et des religions ?

LA FRANCOPHONIE : UN ACTEUR MAJEUR POUR IMPOSER LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Face aux enjeux de la mondialisation et de la diversité culturelle, la Francophonie est un outil extraordinaire. Elle n'a pas le monopole de la diversité culturelle ; la lusophonie et l'hispanophonie en sont aussi des éléments essentiels. Mais la Francophonie est l'un des acteurs forts. Le jour où, progressivement, elle est passée de la défense de la langue (ce qui était fondamental) à la culture (ce qui était déjà plus politique), puis à la défense des droits de l'homme (ce qui était encore plus politique) et, enfin, au développement durable (ce qui est encore plus politique !), elle a ouvert la boîte de Pandore. C'est ce qui fait, à mon avis, que la Francophonie est de plein pied avec le 21^e siècle : elle sera l'un des acteurs de la mondialisation politique de demain.

Et cet élément de diversité culturelle que nous devons représenter pour le reste du monde, nous aurons déjà à le faire vivre en notre propre sein. Non seulement la Francophonie sera l'un des acteurs de la diversité culturelle mondiale, mais encore elle aura à gérer des conflits en son sein-même. Pour ce combat, elle aura des atouts, et c'est en cela que toute réunion internationale de la Francophonie m'émeut personnellement : bien qu'on n'y ait pas les mêmes origines, les mêmes noms, les mêmes couleurs, on y partage un minimum de valeurs et d'idéaux communs.

Des combats, la Francophonie en aura plus d'un à mener. De mon point de vue, l'un des plus fondamentaux portera sur les mots, sur la définition des mots. Parce que les mots sont fondamentaux et qu'il n'y a pas de politique sans mot ! Riche de sa diversité culturelle et afin de la faire reconnaître, la Francophonie devra donc travailler sur des mots essentiels comme « identité culturelle », et ne pas avoir peur de revendiquer les identités culturelles. Elle devra travailler sur le mot « tradition », et ne pas avoir peur des ambiguïtés du mot « traditions ». Certes, la modernité a été une valeur d'émancipation extraordinaire entre le 16^e et le 20^e siècle, parce qu'elle s'est opposée à la tradition quand celle-ci avait tous les pouvoirs. Aujourd'hui, la modernité triomphante n'est, la plupart du temps, que synonyme d'économie. Mais l'économie n'a jamais été une valeur de civilisation ; l'économie n'a jamais été qu'un moyen ! La modernité est-elle aussi pleine d'ambiguïtés. Aussi, l'ambiguïté des traditions ne doit en aucun cas nous servir d'excuse pour éluder la réflexion critique sur les rapports entre tradition et modernité. Forts de toutes les traditions et de toutes les modernités, nous devons prendre ces mots à bras le corps et en parler. Nous rendrons ainsi service à l'hispanophonie, à la lusophonie et, peut-être un jour, au Commonwealth. Quant aux Américains, ils ont encore besoin de deux ou trois échecs pour devenir modestes, mais ça vient vite, les échecs !

Réfléchir sur les mots. Prenons trois mots d'une ambiguïté totale qui ont été prononcés ardemment ces derniers jours. « Gouvernance », ça ne veut rien dire. « Développement durable », ça ne veut rien dire. « Société de l'information », ça ne veut rien dire !

Oui, ces mots permettent à tout le monde d'être d'accord. Mais, ils veulent dire tout et rien en même temps ! Il faut faire éclater ces mots pour qu'ils deviennent des concepts politiques, pour qu'ils dénoncent des enjeux politiques. Il faut les prendre dans leurs ambiguïtés et les déshabiller. Qui peut affirmer, ici, qu'on parle de développement durable comme on en parle au FMI ? Qui peut me donner une définition opératoire de la gouvernance ? Il ne manque rien, dans ces mots, sauf peut-être Dieu – et encore !

Quant au mot « société de l'information », c'est un mot favorable aux industriels, ceux qui vendent des ordinateurs, parce qu'ils pensent – évidemment – que tout ira mieux quand il y aura 6,5 milliards d'ordinateurs sur terre. Je le répète : « Ce ne sont jamais les techniques qui sont intéressantes, mais les hommes et les sociétés ». Dans les années 70, on pensait que l'ordinateur, une fois qu'il serait partout dans le monde, allait « tout changer ». Trente ans plus tard, les ordinateurs sont partout ou presque, mais nous ne constatons aucun changement de société profond. On déclare aujourd'hui que ce sont les réseaux qui vont « tout changer ». Mais enfin, un réseau sans projet politique ne changera rien ! Ce qui compte, ce n'est pas Internet, mais ce qu'en font les hommes : quel projet d'éducation, quel projet démocratique, quel projet de dialogues de culture ? Le seul fait de connecter 6 milliards d'individus ne changera en rien la nature des hommes. Seule la politique pourra le faire et, pour y arriver, elle devra s'arrimer à des concepts et à des mots.

Un autre combat fondamental de la Francophonie portera sur la défense et l'illustration des savoirs traditionnels ; de *tous* les savoirs traditionnels. Il n'y a pas de modernité sans tradition ; le jour où la modernité prend toute la place, il faut absolument préserver tous les savoirs traditionnels. Une bataille politique toute simple devra à ce propos être menée : multiplier les bourses et les visas. La Francophonie tire toute sa force du fait qu'elle permet aux hommes et aux femmes de se déplacer, de se rencontrer. Or la France mène, depuis quinze ans, une politique de bourses et de visas bien trop malthusienne. Il faut rompre avec cette politique, suivre nos amis Québécois et Canadiens, et permettre davantage les déplacements !

Ne nous y trompons pas : ce qui compte, c'est que les hommes se rencontrent. Passer des heures sur Internet ne fonde pas une communauté humaine. Quand on se déplace, qu'on se fatigue, qu'il fait froid, qu'il fait chaud, qu'on ne se comprend pas, qu'on se voit, alors on se rencontre vraiment. En conséquence, si on veut que la Francophonie ait un sens, il faut multiplier toutes les occasions de se déplacer. Les déplacements sont aussi importants que les réseaux !

Ma dernière remarque portera sur l'économie. A partir du moment où nous voulons parler de développement durable, nous devons parler d'économie. Or, sur l'économie, la Francophonie devra d'abord vaincre un complexe intellectuel : croire qu'il n'y a que les anglo-saxons qui soient capables de faire du *business* ! Aborder la question de l'économie, faire la critique des modèles de management anglo-saxons, montrer qu'il y a d'autres moyens de faire de la richesse : voilà bien l'une des batailles culturelles que devra mener la Francophonie. A ce propos, ne nous y trompons pas, l'économie, ce n'est pas de la technique, c'est d'abord de la culture. Si la Francophonie s'attaque à l'économie dans le développement durable, elle aura tout à y gagner, avec force, ambition et sans aucun complexe.

En conclusion, je suis amoureux de la Francophonie, vous l'aurez compris. Mais, de grâce, inventons des mots moins incompréhensibles que OIF, AIF et AUF. C'est incompréhensible ! Comment pouvons-nous imaginer communiquer au niveau mondial avec des sigles que nous n'arrivons pas nous-mêmes à prononcer ? Nous gagnerions très certainement à inventer trois mots qui reflèteraient, au niveau international, ce que nous représentons. La communication politique, c'est essentiel, surtout dans la mondialisation.

La Francophonie doit ensuite être offensive, offensive, offensive. La Francophonie ne doit pas être le Poulidor de la mondialisation !

Nous devons être les premiers. En particulier parce que les autres, qui sont les premiers bien qu'ils ne soient pas meilleurs que nous, ne font aucun complexe. C'est aujourd'hui à nous de donner des complexes, sans aucun monopole. Nous devons être fiers et offensifs.

Enfin, nous devons rendre hommage à ces milliers d'hommes et de femmes qui nous ont précédés et qui ont défendu le français, pour toutes les raisons du monde – littéraires, politiques, religieuses, sanitaires... A l'aube du 21^e siècle, face aux batailles gigantesques de la mondialisation, nous, francophones, devons toujours être fiers de ceux qui, avant nous, ont fait que nous puissions encore parler français dans le monde, et que le français est, aujourd'hui, un patrimoine pour nous tous.

Je vous remercie.